127e ANNÉE
NO 21
MERCREDI
19 SEPTEMBRE 1979
10 CAHIERS
176 PAGES
40c

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen des journaux de langue française au Canada

SOMMAIRE

Annonces classées F-6 à F-14
Décès F-14
La Pensée C-1 à C-5
Loisirs F-4
Recettes D-1
Spectacles E-11 à E-13
Sports B-1 à B-12
Télévision D-6
Voyages C-3

Nouvelles régionales

* Le 150e anniversaire de S.-Damase

C'était fête à Saint-Damase et tout le monde s'était donné rendez-vous pour marquer de façon particulière le 150e anniversaire de la communauté. Il y eut les traditionnelles cérémonies civiles et religieuses, mais aussi des réjouissances sous la tente...

* La Société de développement industriel à Saint-Damase

Dans la personne de son président, M. Jean Labonté, la Société de développement industrielle du Québec, vient de rencontrer les hommes d'affaires et les industriels de Saint-Damase et des environs. Depuis le temps qu'on en parlait, voilà que cette fameuse société n'est plus une inconnue.

* Journée de sport et culture pour jeunes à Marieville

La fin de l'été et le retour en classe ne signifient pas nécessairement la fin des beaux jours et pour se garder dans l'atmosphère de joie et de gaieté pour les mois à venir des jeunes bénévoles ont organisé une journée de plein air où tout le monde y a trouvé son contentement.

* Autres nouvelles (pages A-6 à A-10)

Subventions au développement:
Il faut agir maintenant pour que les programmes se poursuivent encore après le 30 juin 1980 (page A-10)

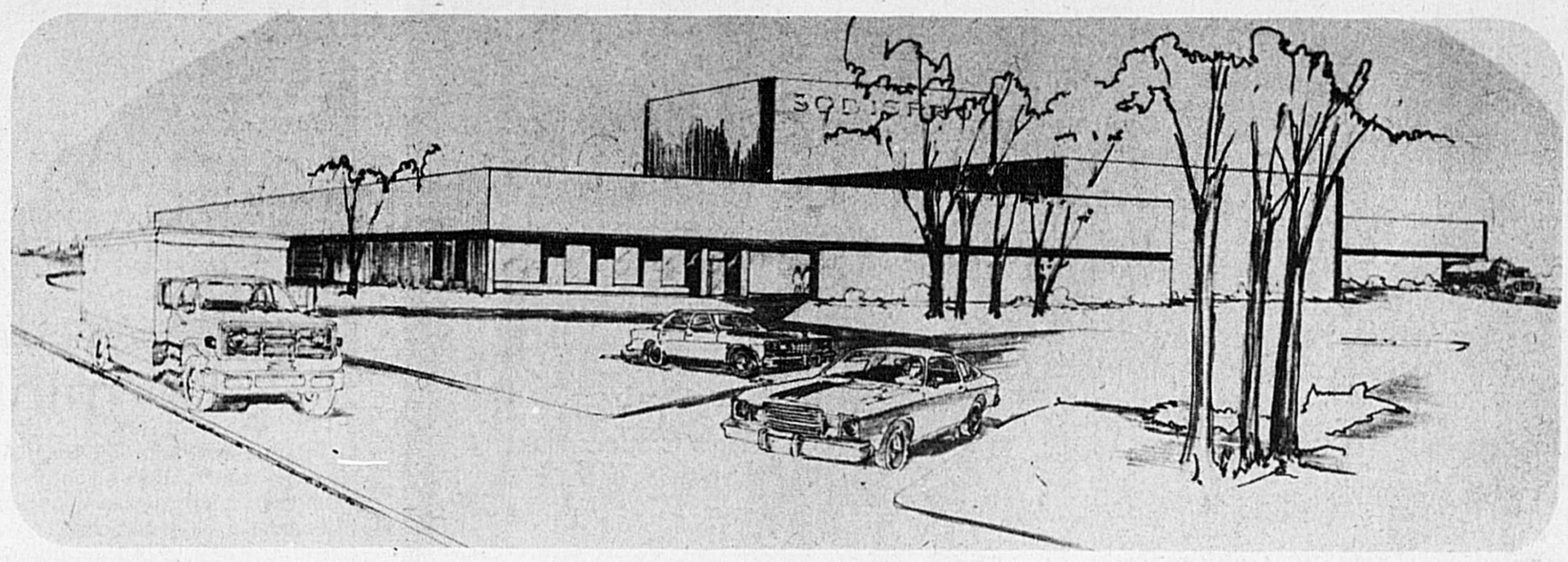

Sodispro:

Enfin une usine à la fine pointe de la technologie

par Pierre Bornais

C'est en présence de représentants des gouvernements fédéral et provincial que M. Jean-Guy Lauzière, président de la société Sodispro Technologie, a annoncé mardi matin 18 septembre, à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, la mise en chantier imminente d'une industrie de transformation de sous-produits du lait dans le parc industriel de Saint-Hyacinthe.

La nouvelle usine d'une superficie de 52,000 pieds carrés sera située le long de la transcanadienne, à proximité de la Fromagerie de Corneville.

Les investissements pour cette usine à haute technologie seront de l'ordre de $10 millions et d'ici un an, pas moins de 73 nouveaux emplois seront créés.

La cérémonie se déroulait à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, en présence de M. Robert C. Montreuil, sous-ministre de l'Expansion économique régionale, de M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture du Québec, de M. Pierre André Hamel, maire de Saint-Hyacinthe et de nombreux invités de la presse et du milieu agro-alimentaire.

La mise sur pied de l'usine a été rendue possible grâce à différentes subventions: le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) a offert un montant de $2,026,000. Cette aide financière a été donnée au terme d'un décret instituant la ville de Montréal Zone spéciale aux fins de subventions de développement régional. Cette mesure vise à raffermir Montréal et ses villes satellites comme pôle de croissance de l'économie québécoise, en stimulant l'investissement et la création d'emplois dans les secteurs les plus dynamiques de l'industrie manufacturière.

La contribution du Gouvernement du Québec s'est effectuée de deux façons: la part de la SDI (Société de Développement Industriel) a été de $1,165,000, alors que le ministère de l'Agriculture par l'intermédiaire de SOQUIA (Société Québécoise d'Initiatives Agro-alimentaires) participait pour une somme de $1,962,000.

Le premier but de la compagnie Sodispro est la transformation et l'utilisation des sous-produits du lait, de manière à ouvrir de nouveaux débouchés aux producteurs de lait du Québec et, d'autre part, de mettre un frein à la pollution des cours d'eau, par l'utilisation rationnelle des résidus qui jusqu'ici étaient détruits en partie.

La transformation du lactosérum en lactose et en protéines en permet l'utilisation dans plusieurs industries telles que: charcuterie, boulangerie, confiserie, chocolaterie, biscuiterie, pâtisserie, aliments pour bébé, crème glacée, soupes et potages, ainsi que pour l'alimentation animale.

Le Québec est le plus important producteur de fromages et de produits laitiers au Canada et pourra donc fournir la totalité de lactosérum dont Sodispro a besoin. Sodispro estime à 1.2 milliard de livres environ la production de lactosérum au Québec en 1978. Et pourtant, on a évalué qu'à peine 50% de la production totale fut utilisée.

L'usine de Saint-Hyacinthe sera équipée afin de transformer 600,000,000 de livres de lactosérum par année, par procédé d'ultra-filtration.

Grâce à des ententes commerciales à long terme, Sodispro a obtenu des contrats d'exclusivité pour l'Amérique du Nord avec deux des plus grandes firmes au monde: la société Bel de France et la Coopérative Condensfabrik (CCF) Friesland de Hollande.

Les efforts combinés de Sodispro, Bell et CCF assureront au procédé l'efficacité maximum à un coût minimum, offrant un produit de haute qualité, en grande demande sur le marché mondial.

Par une étude de marché appropriée, Sodispro est en mesure d'affirmer qu'au moins 85% de la production totale sera vendue hors du Québec.

Les principaux actionnaires de la compagnie sont: M. Jean-Guy Lauzière, président, M. Ronald D. Purdon, vice-président et secrétaire-trésorier, le Dr Ronald D. Simard de l'Université Laval de Québec, les Aliments COAN dont les principaux actionnaires sont: M. Jean Loevenbruck, Claude Bourguignon et Michel Abbat.

Avec l'arrivée de cette nouvelle entreprise prestigieuse et d'avant-garde, la région de Saint-Hyacinthe se donne une dimension nouvelle dans le domaine de la production agro-alimentaire et ajoute un élément important de diversification à sa vocation industrielle. (voir autre article page A-11)

Des crédits d'impôt de $375 seront versés aux propriétaires de maison

Une réduction maximum de $375 sur l'impôt sera accordée aux contribuables canadiens à titre de déductibilité sur l'intérêt hypothécaire et les taxes foncières sur une résidence principale.

C'est ce qu'a annoncéle ministre des Finances du gouvernement Clark en début de semaine, dévoilant ainsi tous les détails du programme que les Conservateurs avaient promis au cours de la dernière campagne électorale.

Près de 4 millions de propriétaires bénéficieront de cette nouvelle mesure fiscale qui coûtera cette année $575 millions au Trésor fédéral.

Ce nouveau programme sera implanté graduellement sur une période de quatre ans, le quart des bénéfices cumulant chaque année, jusqu'à un crédit d'impôt maximum de $1,500 en 1982. Le régime touchant l'intérêt hypothécaire offre aux propriétaires un crédit d'impôt de 25% des paiements d'intérêts jusqu'à concurrence de $5,000 soit un maximum de $312.50 la première année et $1,250 la quatrième année. Le crédit d'impôt sur la taxe foncière représente un montant uniforme égal à 20% de $1,000, soit $62.50 la première année et $250. la quatrième année.

C'est l'Ontario qui bénéficiera le plus de ce programme car 44,7% des $575 millions prévus lui sera attribué. Pour sa part, le Québec recevra 18,1%, la Colombie-Britannique, 14,1%, l'Alberta 8,7%, le Manitoba 3,9%, la Saskatchewan 3,4%, le Nouveau-Brunswick, 2,1%, la Nouvelle-Ecosse 3,1%, Terre-Neuve 1,6% et l'Ile-du-Prince-Edouard .3%

Cette nouvelle mesure sera comprise dans le budget que déposera le gouvernement Clark à l'ouverture de la session. Ce programme touche les prêts ayant servi à l'acquisition ou à la rénovation d'une maison qu'occupe ordinairement le contribuable durant l'année d'imposition.

À lire cette semaine

* La fin du conflit à la Raffinerie

Après près d'un mois de grève, tout est redevenu normal à la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire. Mais les délais pour remettre la machinerie en opération pourraient avoir des répercussions sur la saison de récolte puisqu'un retard de plusieurs semaines pourrait être enregistré. (page A-3)

* Plusieurs témoins entendus au procès de R. Chicoine

C'est au cours des jours qui viennent que Robert Chicoine sera très probablement fixé sur son sort alors qu'il doit répondre devant les tribunaux d'une accusation de double meurtre. Au printemps dernier, à Saint-Dominique, un couple avait été abattu... (page A-3)

* L'office de la construction ne tente de harceler personne

C'est du moins l'opinion du responsable de l'organisme à Saint-Hyacinthe et dans le cas de la meunerie à Saint-Pie, il ne serait questign que de faire en sorte que le code de sécurité de la construction soit appliqué, rien de plus. (page A-3)

* Les loisirs Saint-Hyacinthe, un organisme en mutation

S'il n'est pas question de supprimer purement et simplement l'organisme Les Loisirs Saint-Hyacinthe Inc., on cherche quand même à trouver une nouvelle formule pour permettre à l'usager de jouer directement un rôle dans la consultation. (page A-2)

* La Régie des marchés prend position dans le conflit du porc

Au grand dam de l'Union des producteurs agricoles, et aussi de sa fédération spécialisée, la Régie des marchés vient d'ordonner qu'une assemblée générale soit tenue alors que les délégués à cette assemblée appartiennent en grand nombre aux dissidents dans l'industrie du porc. (page A-2)

Cahier

Troisième cueillette annuelle de sang, les 20 et 21 septembre.

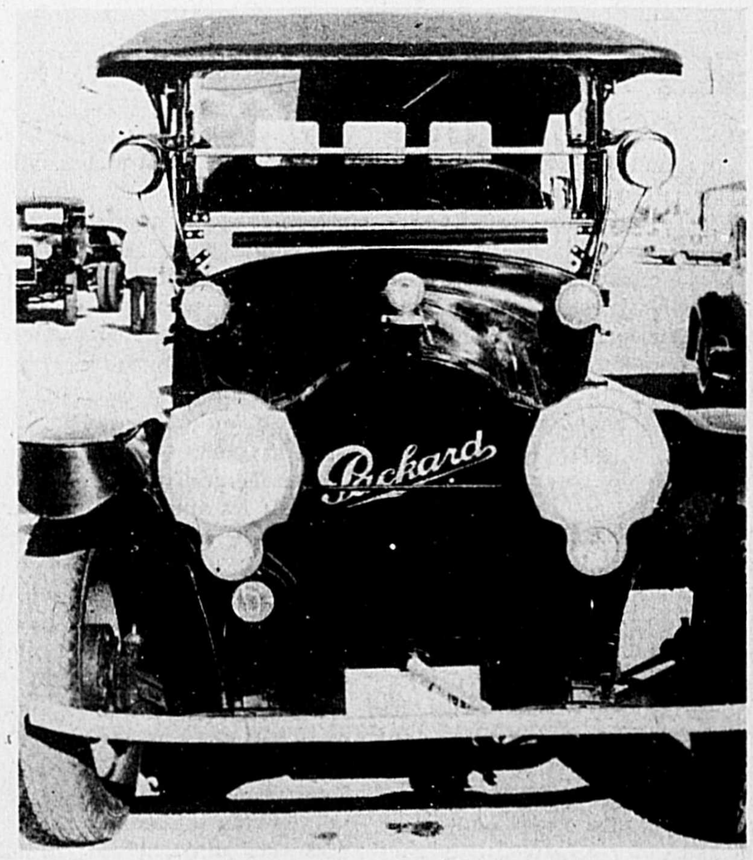

Au temps de grand-papa...

Une vente aux enchères d'autos antiques et d'autos de collection aura lieu les 21, 22 et 23 septembre dans le nouveau pavillon situé à l'arrière du stade, sur le terrain de l'exposition de Saint-Hyacinthe. De plus, il y aura un marché aux puces. L'exposition d'autos se déroulera le vendredi 21 septembre de 17 heures à 22 heures ainsi que le samedi 22 septembre de 10 heures à 22 heures; l'encan débutera à midi le dimanche 23 septembre. Cet événement fait suite au concours d'élégance qui eut lieu le 16 septembre au centre d'achats Douville. Près de 150 propriétaires de ces "belles d'autrefois" ont participé au concours.

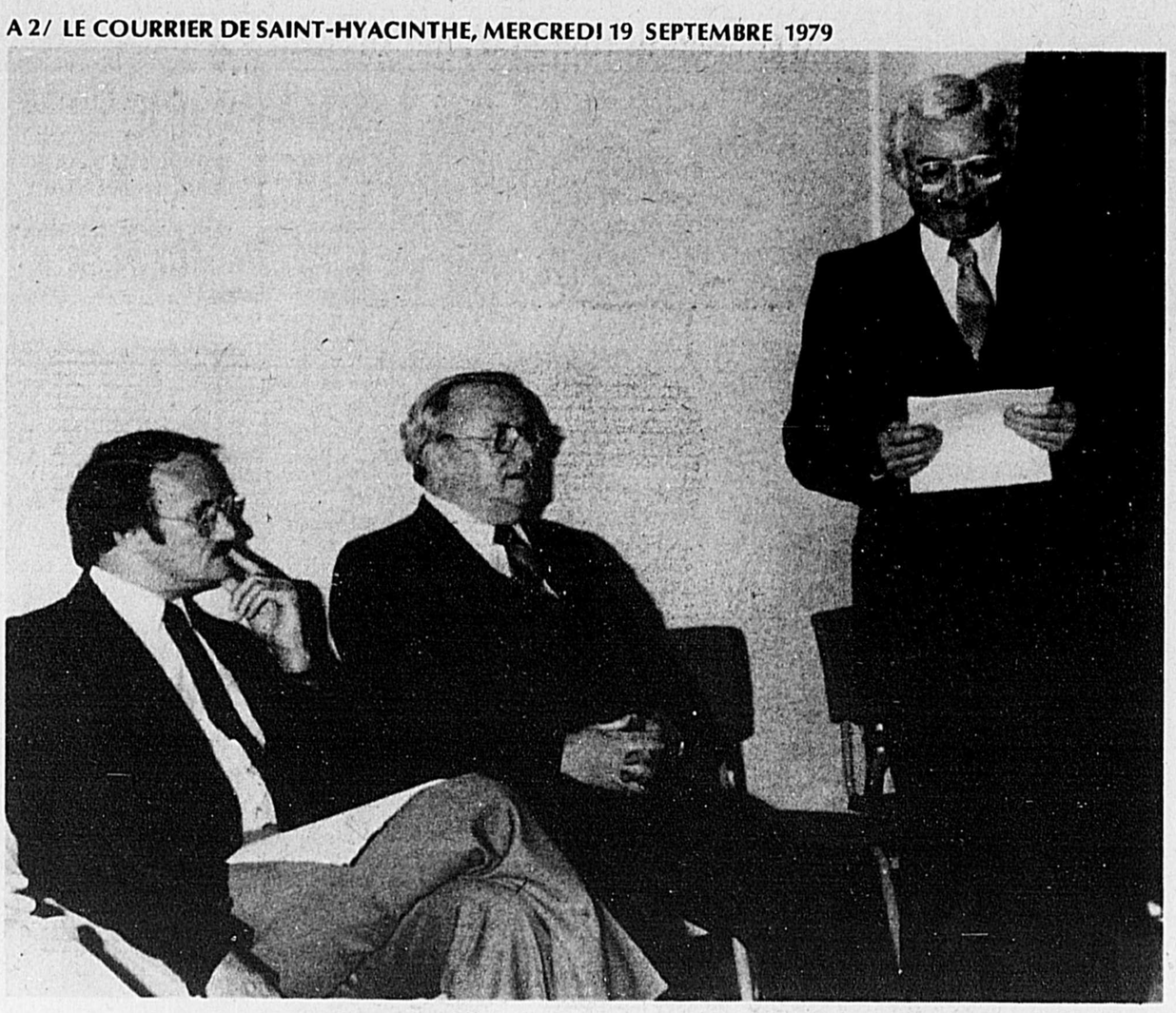

Le ministre Tardif à l'Escale

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a fait d'une pierre deux coups, à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine dernière alors qu'en plus d'assister à l'assemblée annuelle du parti pour le comté de Saint-Hyacinthe, il s'est rendu à l'Escale, la nouvelle résidence pour personnes âgées construite non loin de l'école de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe. À cette occasion également, comme le montre la photo du haut, le député du comté, M. Fabien Cordeau, était aussi présent et c'est devant la quasi totalité des locataires réunis pour rencontrer le ministre Tardif que les cérémonies officielles se déroulèrent.

Industrie du porc

Les "dissidents" remportent la première manche

Par Alain Rodier

À moins d'une tentative de dernière heure de sa part, la Fédération des producteurs de porcs du Québec risque fort de perdre l'administration du plan conjoint régissant cette industrie, aux mains de l'OPPQ Inc., l'organisme qui regroupe la majorité des producteurs "dissidents".

Suite à deux journées d'audition les 16 juillet et 21 août, la Régie des marchés agricoles du Québec (R.M.A.Q.) a ordonné à la FPPQ de convoquer une assemblée générale annuelle de tous les producteurs de porcs, laquelle assemblée devrait se tenir au début du mois d'octobre.

Si cette assemblée a effectivement lieu, elle pourrait signifier tout bonnement la disparition de la FPPQ puisque à l'ordre du jour de cette réunion figure la question du remplacement de l'organisme chargé d'appliquer le plan conjoint (soit la FPPQ) par un Office de producteurs.

La sauce risque de se gâter sérieusement pour la FPPQ, affiliée à l'Union des producteurs agricoles, quand on sait que lors des réunions régionales tenues en mai dernier, les partisans de l'OPPQ Inc. (l'ancien Office des producteurs de porcs) ont réussi à se faire élire comme délégués pour la prochaine assemblée générale.

Et fait à noter, si tous les producteurs ont droit de parole à cette assemblée annuelle, seuls les délégués élus lors des réunions régionales ont droit de vote sur les questions abordées au "congrès".

La défaite qui attend la FPPQ est donc inévitable si cette assemblée a lieu comme l'exige la R.M.A.Q. Par la même occasion, les délégués au "congrès" étudieront la possibilité de modifier par règlement le montant de la contribution indiquée au plan conjoint et dans le règlement sur la perception des contributions.

Et là encore, on risque d'assister à des changements puisque les "dissidents" ne se sont jamais cachés pour dénoncer cette question de la contribution exigée du producteur qui est présentement de $0.10 par porc abattu et de $10 par naisseur (propriétaire de porcs), laquelle est versée à l'organisme chargé de l'application du plan conjoint.

INDIFFÉRENCE

Tous ces nouveaux rebondissements dans le secteur troublé de l'industrie du porc au Québec font suite à la tenue des assemblées régionales à la fin de mai 1979, assemblées qui selon la FPPQ auraient été littéralement "paquetées" par les partisans de l'OPPQ.

Devant ce coup de force des dissidents, la FPPQ décidait de suspendre son assemblée annuelle de tous les producteurs de porc prévue pour le 21 juin dernier, à Drummondville.

Par la même occasion, la Fédération des producteurs présentait une requête à la R.M.A.Q. pour faire toute la lumière sur les nombreuses irrégularités qui, selon elle, s'étaient produites lors de ces réunions régionales.

La Régie devait également entendre une requête présentée par René Provencher et al dont le défenseur était Me Pierre Paradis, l'avocat bien connu des dissidents, requête demandant que soit tenue l'assemblée générale annuelle.

C'est finalement cette requête de M. Provencher qui vient de recevoir le o.k. de la Régie des marchés agricoles alors que celle de la FPPQ était jugée irrecevable.

Et selon M. Michel Saucier, secrétaire adjoint du syndicat des producteurs de porcs de la région de Saint-Hyacinthe, affilié à la FPPQ, les derniers événements constituent une victoire certaine pour les dissidents qui, au plan conjoint, préfèrent le système d'intégration prôné par les meuneries.

"Mais, ajoute-t-il, le problème numéro un dans le domaine du porc au Québec, ce n'est pas la dissidence, c'est plutôt l'indifférence des producteurs qui croient au plan conjoint".

En effet, ce n'est un secret pour personne que cette victoire de l'OPPQ est due au militantisme de ses partisans qui se sont montrés nettement plus énergiques à défendre leur point que les membres de la Fédération.

Il appartiendra maintenant à la FPPQ et à l'UPA à se pencher sérieusement sur cette apathie de ses membres et au cours des prochains jours on pourrait assister à des surprises dans cette querelle que se livrent depuis longtemps partisans et opposants au plan conjoint dans l'industrie du porc.

Loisirs:

Un organisme qui cherche sa place

Un groupe de travail proposera avant le 15 octobre une définition nouvelle du rôle des Loisirs Saint-Hyacinthe Inc. mais il semble d'ores et déjà assuré que cet organisme ne poursuivra pas son action dans sa forme présente. C'est du moins ce qu'il est possible de préciser après la réunion du mardi 4 septembre, réunion au cours de laquelle l'abolition pure et simple de l'organisme a été étudiée.

Si les dirigeants des Loisirs Saint-Hyacinthe ont refusé cette solution et s'efforceront de trouver un autre champ d'activités, c'est qu'ils en sont venus à la conclusion de l'impérative nécessité pour les citoyens de disposer d'une table de concertation au chapitre de l'opération des programmes de loisirs mis de l'avant par la ville et son service. Il sera même question de demander à la ville d'inscrire dans la tâche du directeur du service des loisirs l'animation de cette table de concertation qui viendrait faire le joint entre les usagers et le service des loisirs alors que la Commission nommée récemment par le conseil ne peut assumer cette fonction.

Le comité de travail est formé de MM. Claude Marchesseault, Armand Tremblay, M. Beauregard et Léon Boivin.

Un autre mandat a été confié à ce comité. En effet, il devra présenter aux administrateurs des suggestions concrètes au sujet de l'utilisation des fonds qui subsistent advenant la possibilité de les libérer dans le nouveau rôle que l'organisme entend jouer.

Cependant, il a été clairement entendu qu'il ne saurait être question d'utiliser ces fonds pour organiser une fête des bénévolats, fête que les autorités municipales semblent avoir remisé aux oubliettes.

Dans une lettre au conseil, les Loisirs Saint-Hyacinthe Inc. se proposent d'exiger de la ville qu'elle institutionnalise cette fête des bénévoles, seule façon somme toute fort peu dispendieuse pour marquer concrètement l'appréciation à l'endroit de ceux qui donnent sans compter pour la cause des loisirs. Ils exigent aussi de la ville d'en assumer tous les frais et suggèrent la date du 17 novembre.

La revitalisation des Loisirs Saint-Hyacinthe sous une forme nouvelle et dans un nouveau champ d'activités, voilà comment se présente l'avenir pour cet organisme mais il reste à recevoir le rapport du comité de travail pour déterminer avec précision la forme que revêtira ce renouveau.

Cegep

Elections au conseil d'administration

M. René St-Hilaire a été porté à la présidence du conseil d'administration du Collège régional Bourgchemin, lors des élections qui se sont tenues le jeudi 13 septembre dernier.

M. St-Hilaire qui était auparavant vice-président du conseil d'administration du Collège, remplace donc M. Denis Robert qui occupait la présidence depuis 1974.

Par la même occasion, le docteur Olivier Garon a été élu vice-président du conseil d'administration. De plus, M. Garon a été nommé membre du comité exécutif du Collège.

RUMEURS RUMEURS RUMEURS
RUMEURS DE MA VILLE

Il serait de plus en plus question que certains contribuables de Sainte-Rosalie mettent sur pied un comité pour protester contre les odeurs nauséabondes qui reviendraient régulièrement jusqu'au coeur du village. À un point tel disent certains qu'il faut fermer toutes les ouvertures tellement l'odeur est violente. Dans un premier temps, il s'agirait de déterminer qui est responsable de cette pollution de l'air et dans un deuxième temps, d'agir pour que, tout en préservant le droit de produire du ou des producteurs, celui des autres usagers et habitants du territoires de respirer "normalement" le soit aussi.

***

À l'hôpital de Saint-Hyacinthe, on entend très peu parler des bénéviles après la crise qui a secoué durement ce secteur il y a quelque temps. Mais cela ne veut pas dire pour autant que le problème fondamental a été solutionné, loin de là. Il se pourrait même qu'une décision en haut lieu intervienne dans cette affaire. Mais cela changera quoi au fond puisque dans le présent cas, il ne devrait pas qu'être question de droits mais bien plutôt d'équité de l'effort pour assurer le confort des malades.

***

C'est en ayant cette notion à l'esprit, concrètement, qu'il y a matière à interroger lorsqu'on apprend qu'à un étage précis de l'hôpital, les bénévoles travaillent presque à leurs risques et périls et que pour obtenir que l'un d'entre eux reçoive la mission "suicide" d'aller aider un malade à avaler sa soupe, il faut l'intervention et la "protection" explicite de l'infirmière-chef.

Tout est d'autre part très calme à l'hôpital. Même la fin des vacances est survenue sans grand bruit... Mais semble-t-il, les vacances ne sont pas terminées pour tout le monde puisque la réunion du conseil d'administration prévue depuis belle lurette pour le début de septembre a été reportée. La cause de ce report? Les membres du conseil qui se rendirent à la réunion n'étaient pas en nombre suffisant pour constituer le quorum. Concours de circonstances ou manifestation des interrogation suscitées par le rôle du conseil d'administration dans une institution du genre, sous sa forme actuelle et face à l'avenir immédiat? Autant de question que d'aucuns trouveront impertinentes.

***

C'est le temps des pommes, et dans la région, plusieurs pomiculteurs ouvrent leurs vergers à la population. Pour s'y rendre cependant, il faut faire preuve de vigilance car certaines routes de la "tournée de la pomme" sont dans un état pitoyable. Et lorsqu'on a planifié une journée de cueillette dans un verger, surtout si le soleil est de la partie, il est pour le moins désagréable de passer celle-ci ou une grande partie de celle-ci à la recherche d'un hypothétique policier pour avoir un constat sur l'état de la chaussée et des dommages subits...

***

Les bandes cyclables, dit-on, sont là pour alléger la circulation. Une dame respectable a décidé d'en faire la preuve la semaine dernière alors qu'elle poussait son carosse dans cet espace réservé aux cyclistes. Heureusement pour elle, elle n'a pas eu à rencontrer d'autres usagers. Quels problèmes que ces bandes cyclables. Alors que les cyclistes ne les utilisent pas, que les automobilistes s'y stationnent et si les carosses s'en mêlent...

LOTO-PERFECTA 6-36
9, 19, 25, 28, 31, 33
No complémentaire: 35

MINI-LOTO
Tirage 924
14 septembre 1979
679683

Tous les billets gagnants de $250. et $50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Numéro complet gagne $50,000
Les cinq derniers chiffres gagnent 5,000
Les quatre derniers chiffres gagnent $250
Les trois derniers chiffres gagnent $50
Les deux derniers chiffres gagnent $5

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

luc tétreault
robert théroux
optométristes
EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT RÉÉDUCATION VISUELLE
1525 Saint-Antoine Saint-Hyacinthe Tél. 773-8479

GAGNON & AUGUSTIN INC.
COURTIER D'ASSURANCES I.A.R.D.
DEPUIS 35 ANS
● VIE ● FEU ● VOL
● AUTOMOBILE
● RESPONSABILITÉ, ETC.
RÉSIDENTIEL ● COMMERCIAL ● INDUSTRIEL
773-2567
PLACE D'ASSURANCE
695 Sainte-Anne (Coin Girouard) Saint-Hyacinthe
Beloeil, Montréal: 467-5815
ouvert le jeudi soir jusqu'à 8.30 P.M.

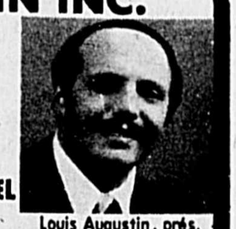

Louis Augustin, prés.

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Les employés sont rentrés au travail à la Raffinerie

Par Alain Rodier

Tout est rentré dans l'ordre à la Raffinerie de Sucre de Québec où les employés syndiqués sont de retour au travail depuis lundi dernier, après un lock-out qui aura duré plus d'un mois.

Réunis en assemblée générale, le mardi 11 septembre, les travailleurs permanents et saisonniers à l'emploi de l'entreprise d'état de Saint-Hilaire, ont accepté dans une proportion de 77% les termes de l'entente conclue entre les deux parties, le mercredi précédent.

La convention collective régissant les 33 employés permanents et les quelque 200 saisonniers a finalement été signée dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, après que les deux parties se soient mis d'accord sur le protocole de retour au travail.

Ce protocole de retour auquel le Syndicat national de la Raffinerie de Sucre (CSN) tenait par-dessus tout, stipule que la partie patronale ne fera pas de représailles contre les travailleurs et que ces derniers recevront un montant forfaitaire pour les deux jours fériés de la fête du travail.

La convention qui couvrira les trois prochaines années comprend des augmentations de salaire de 6% pour la première année, et de 7% pour chacune des deux autres années. De plus, une clause d'indexation s'appliquera si le coût de la vie dépasse 6%.

Sur le plan du normatif, les syndiqués ont obtenu la reconduction des clauses qui existaient dans la précédente convention arrivée à échéance le 31 mars dernier.

Selon M. Jean-Guy Paradis, président du syndicat, la convention signée est bonne pour les deux parties parce que chacune en retire des bénéfices. M. Paradis est particulièrement content du moral de ses troupes qui n'a pas flanché malgré le lock-out décrété par la partie patronale.

Du côté de la Raffinerie, on est également satisfait de l'entente conclue laquelle devrait assurer la tranquillité de l'entreprise pour les prochaines années.

Quant à la bonne marche des opérations à la Raffinerie, les derniers événements n'auront pour effet que d'occasionner un léger retard, alors qu'on procédera à la réception de la betterave à la mi-octobre plutôt qu'en début du mois.

Mais déjà on prévoit que le volume de betteraves traitées à la Raffinerie sera à peu de chose près, semblable à celui de l'an dernier, soit quelque 98,000 tonnes.

Selon M. Laurent Langlois, directeur intérimaire de la Raffinerie, on aurait même enregistré une légère réduction de la superficie ensemencée, cette année.

Cette situation ne réjouira sûrement pas le ministre de l'Agriculture, Jean Garon, qui, l'hiver dernier, lançait un ultimatum aux producteurs de betterave leur demandant d'augmenter la superficie cultivée pour rentabiliser la Raffinerie de Sucre.

150 chopines de bon sang à Saint-Thomas

Cette année encore, les Loisirs Saint-Thomas d'Aquin ont tenu leur clinique de sang annuelle. Le jeudi 13 septembre, plusieurs résidents de Saint-Thomas se sont rendus à l'école afin de donner de leur sang. On a recueilli 150 chopines de bon sang. Les organisateurs de la clinique Pierrot Arpin, Suzanne Dumaine, Charles Baillargeon, Claire Trudel et François Leduc, satisfaits du résultat, souhaitent bien répéter l'expérience l'an prochain. M. Marcel Ostiguy, député de Saint-Hyacinthe aux Communes, était au nombre des donneurs.

Une expérience:

Une troisième collecte organisée à Saint-Hyacinthe

Parce que le besoin est grand, voilà qu'une troisième clinique annuelle pour recueillir du sang sera organisée à Saint-Hyacinthe les 20 et 21 septembre, à l'Arsenal du boulevard Laframboise.

Ordinairement, la ville de Saint-Hyacinthe les 20 et 21 septembre, à l'Arsenal du boulevard Laframboise.

Ordinairement, la ville de Saint-Hyacinthe tient deux cliniques par année, la première au mois de janvier et l'autre au mois de mai.

Mais à la requête expresse de la Croix-Rouge, laquelle demande qu'un effort soit fait pour combler les réserves sanguines, le Centre de bénévolat et les Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe ont décidé de répondre favorablement à cette requête, au moins pour une première année.

L'objectif est de 800 chopines et même si l'appel arrive à une période nouvelle dans l'année, les responsables ont bon espoir de voir leur objectif atteint grâce à la participation des Maskoutains.

Il est de peu d'utilité de rappeler à quel point le don d'un peu de sang peut aider et, en cas d'urgence, jouer un rôle irremplaçable.

Il faut le faire pour les autres car personne ne sait quand les autres devront le faire pour nous!

Encore une fois, deux dates à ne pas oublier, les jeudi et vendredi 20 et 21 septembre, à l'Arsenal, la troisième cueillette de sang organisée par le Centre de bénévolat et les Chevaliers de Colomb.

Meunerie Guertin

Un chantier comme les autres pour l'Office de la construction

par Alain Rodier

Il n'y a pas plus d'accrocs au "Code de sécurité pour les travaux de construction" sur le chantier de la meunerie Guertin, à Saint-Pie, que sur les chantiers du genre que l'Office de la construction inspecte régulièrement.

Telle est du moins l'opinion de l'inspecteur principal du bureau régional de l'OCQ, à Saint-Hyacinthe, M. Raynald Beauvais qui s'est montré passablement étonné des récentes déclarations faites par le président de la firme Antoine Guertin, M. Jacques Guertin, à l'endroit de l'Office.

Si la situation était si grave que cela au chantier de la meunerie Guertin, M. Beauvais fait remarquer qu'il se serait rendu sur les lieux pour assister son inspecteur en charge du chantier, mais qu'à date, il n'avait pas eu à faire le voyage Saint-Hyacinthe-Saint-Pie.

Et l'inspecteur principal de l'OCQ, tout en admettant que les visites périodiques de ses enquêteurs ont pu à certains moments causer de légers retards dans certaines parties du chantier où les mesures de sécurité n'étaient pas observées, rétorque toutefois qu'il n'était pas question pour l'Office de fermer le chantier, comme le laissait entendre M. Guertin au Courrier, la semaine dernière.

Le problème dans toute cette histoire, selon M. Bauvais, c'est qu'il semble y avoir un sérieux malentendu du côté de la firme Guertin concernant le rôle de l'Office de la construction.

"Nous, on n'est pas là pour faire la sécurité sur le chantier, mais bien pour faire observer la sécurité. C'est à l'entrepreneur (en l'occurence la firme Contracting Ltd.) ou a son représentant à faire respecter la sécurité sur le chantier", précise M. Bauvais.

Pour l'Office, il n'est aucunement question de s'acharner sur la compagnie Guertin, mais bien d'appliquer le Code de sécurité pour les travaux de construction.

Et ce Code de sécurité, ajoute M. Beauvais, ce n'est pas l'OCQ qui l'a écrit mais bien le ministère du Travail du Québec qui a donné mandat à l'Office de le faire respecter.

Comme exemple de ces accrocs au Code de sécurité qu'on retrouve sur le chantier de la meunerie Guertin, l'inspecteur principal de l'OCQ cite l'absence d'une deuxième sortie sur les lieux des travaux, ce qui pourtant est bien écrit dans le Code pour des travaux en hauteur de trois étages ou plus.

Ainsi, si un accident grave ou un incendie se produit en haut de l'édifice en construction, les ouvriers qui y travaillent doivent pouvoir compter sur une deuxième issue pour quitter les lieux.

"Il y a tellement d'accidents et de morts dans l'industrie de la construction, qu'il faut faire quelque chose", déclare M. Beauvais. Et l'Office est bien décidé à faire respecter le Code de sécurité sur "tous" les chantiers de construction!

Procès de Robert Chicoine

Six témoins ont déjà comparu, plusieurs autres seront entendus

par Louise Lamothe

Le procès de Robert Chicoine, un des présumés acteurs du double meurtre sur les personnes de M. et Mme Michel Bouthillette, survenu le jeudi 12 avril dernier, a débuté la semaine dernière au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe et se poursuivra à compter de mercredi matin.

Ce procès, devant juge et jury, est l'un des plus importants à survenir dans la région maskoutaine depuis plusieurs années. Dès le début du procès, le procureur de la Couronne, Me Constant Cordeau, a demandé à plusieurs témoins de se présenter à la barre et en l'occurence à Réjean Chauvette. Une interdiction de publication a été demandée par l'avocat du témoin au juge Gérard Deslandes qui a immédiatement acquiescé à la demande car Réjean Chauvette devra, à son tour, subir son procès à la fin du mois, dès que le procès en cours sera terminé.

Le jury, pour le présent procès de Robert Chicoine, est composé de six hommes et de six femmes qui ont été choisis il y a une dizaine de jours. Le rôle de la presse écrite et parlée a été restreint à cause de l'interdiction de publication demandée lors du témoignage de Réjean Chauvette. Ce témoignage, l'un des plus importants dans ce procès, a duré près de deux jours à cause de l'interrogatoire de la Couronne et du contre-interrogatoire de la Défense. C'est Me Benoît Matte de Saint-Hyacinthe qui assure la défense de Robert Chicoine.

D'ores et déjà, on peut supposer que le présent procès se prolongera encore quelques jours; de nombreux témoins seront appelés à la barre au cours de la semaine et les jurés ont bénéficié au début de la semaine d'un petit congé. Toutefois, il est certain que le suspense durera jusqu'à la fin du procès car personne ne sait si Robert Chicoine voudra bien témoigner.

Malgré le témoignage de plusieurs témoins dans cette affaire, il n'en demeure pas moins que nous avons appris peu de choses nouvelles ou de faits inédits qui n'ont été rapportés au cours de l'enquête préliminaire qui eut lieu au printemps dernier. Une interdiction de non publication avait été demandée alors par les deux avocats de la Défense, soit Me Matte et Me Gagnon, de Drummondville.

Selon plusieurs personnes qui suivent assidûment le procès, un grand nombre de curieux se sont présentés à la porte du Palais de Justice très tôt le matin afin de pouvoir assister à cet événement. Un règlement de la Cour stipule qu'il est interdit d'assister à un procès lorsque l'on ne trouve pas de siège et que l'on demeure debout. Il est inutile de dire que l'enceinte de la Cour était bondée de curieux...

Le procès de Robert Chicoine se poursuivra à compter de mercredi matin, soit le 19 septembre, à 9 heures 30.

Du 20 au 29 novembre:

La 12e semaine du cultivateur

C'est du 20 au 29 novembre qu'aura lieu à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe la 12e édition de la Semaine du cultivateur.

Le programme préliminaire de cet événement de grande importance se lit comme suit: le 20, la production de légumes en serres; le 21, les parquets d'engraissement de boeuf; le 22, l'hydraulique agricole; le 27, les céréales; le 28, les bovins laitiers et le 29, le maïs.

Les responsables invitent dès maintenant les producteurs agricoles à libérer les dates correspondantes aux sujets d'intérêt pour eux car leur participation est attendue pour être informés d'une part des derniers développements et d'autre part pour pouvoir confronter leurs expériences avec d'autres producteurs.

DEMANDEZ NOTRE DERNIÈRE LISTE D'OFFRE
D'OBLIGATIONS À INTÉRÊT VARIANT DE 10 3/4% à 11%
Payable à tous les six mois
TERME D'ÉCHÉANCE DE 3 À 10 ANS
AUSSI
CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI DE
CRÉDIT FONCIER • MORGUARD DU CANADA • MORGAN TRUST
Intérêt variant de 10 3/4% à 11 3/8%
ANNUEL • SEMI-ANNUEL • MENSUEL • COMPOSÉ
Durée de un à cinq ans
Ces Institutions sont inscrites à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec et membres de la Société de l'Assurance-Dépôts du Canada
Autres renseignements sur demande
DESJARDINS COUTURE INC.
Maison fondée en 1939
Membres de la Bourse de Montréal et
L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières
1600, Boul. Giroward, SAINT-HYACINTHE 774-5316-17
500, Place d'Armes, MONTRÉAL 842-7975-76

éditorial

Une aide longtemps attendue...

Beaucoup plus que la réalisation modifiée d'une promesse électorale, le crédit d'impôt aux propriétaires que vient d'annoncer le ministre fédéral des Finances constitue une première dans un domaine qui paraissait en souffrance pour plusieurs.

Bien sûr, le programme proposé est relativement modeste même s'il en coûtera plus de $2 milliards en 1983 et il est sélectif alors que seule la catégorie des propriétaires est visée. D'ailleurs, les partis d'opposition rempliront leur tâche à merveille et trouveront toutes les failles possibles pour répondre pleinement à leur conception d'opposition. Et cela est sans doute bien ainsi.

Laissons-leur donc cet aspect de la question pour mettre l'accent sur l'autre côté de la médaille en quelque sorte, la tentative de faire quelque chose pour aider les propriétaires, surtout les petits propriétaires, pour sortir du marasme dans lequel les plonge de plus en plus profondément les hausses successives d'intérêt et de taxes foncières.

Jusqu'à tout récemment, l'idéal pour la majorité de ceux qui se retrouvent dans la classe moyenne, c'était de devenir propriétaire de son propre logis. Présenté comme source de valorisation sociale, cet idéal corresponsdait sans doute à quelque chose de valable... et peut-être en est-il encore ainsi.

Mais là où tout le système semble avoir bifurqué, c'est lorsque les administrations publiques ont estimé que la possession d'une maison familiale correspondait réellement à un état de revenu.

Combien se sont privés pour arriver à payer les mensualités sur "leur" maison? Combien ont pris l'argent réservé à d'autres fins pour améliorer cette maison ou y apporter les réparations qui urgeaient? Combien, à tort ou à raison, en ont fait leur principale raison de vivre, au point même d'oublier un peu le reste pour s'y accrocher?

Il est clair qu'avec le jeu de l'inflation et des hausses de toutes sortes qu'il n'y a rien de plus erroné que de vouloir faire correspondre en tout ou en partie la possession d'une demeure à un état réel de revenus. C'est pourtant ce qui a cours depuis plusieurs années.

Ceux qui doivent assumer encore les frais d'hypothèque voient leurs paiements prendre de l'ampleur sans que le capital diminue de façon conséquente. Tous voient les taxes augmenter rapidement de même que le prix des matériaux et de la main-d'oeuvre. Durant tout ce temps, dans le cas des petits propriétaires d'uni-familiales, l'argent pour payer tout cela sort de la même poche.

Et jusqu'à maintenant, il n'y avait aucun moyen pour eux d'en récupérer une partie et ils étaient les seuls à subir un tel sort puisque les propriétaires de logis multiples peuvent toujours récupérer leurs dépenses sans penser aux revenus possibles qu'ils peuvent soutirer de leur propriété.

C'est, bien modestement sans doute, ce qui pourra être fait dès cette année au fédéral, et le provincial devrait emboîter le pas sous peu, et à ce seul chapitre, la chose est importante.

Au cours de discussion sur le remplacement de la taxe foncière, certains spécialistes ont affirmé que celle-ci devait être conservée parce qu'elle constituait le meilleur indicateur de la richesse réelle des gens.

Il y a lieu de s'interroger sur la pertinence de cette affirmation en tenant compte de ce qui précède et aussi de ceux qui, après une vie de labeur, sont devenus propriétaires de leur maison mais subissent au moment de la retraite une coupure radicale dans leurs revenus. Et la correspondance entre les deux éléments n'existe plus, si jamais elle fut réelle.

Si la grande majorité des Québécois sont restés locataires, il y a bien des raisons sans doute mais l'évolution de la situation ne favorise pas de changement à ce niveau.

Même plus, les gouvernements préfèrent payer le gros prix pour construire des logements sociaux où tout le monde restera locataire plutôt que d'amorcer les réformes pour faire en sorte que ces locataires puissent un jour devenir propriétaires de "leur" logement.

Il sera temps la semaine prochaine de se pencher sur l'incidence de la mesure fédérale mais en attendant, il importe de dire que c'est un pas dans la bonne direction.

Pierre Bornais

Pistes cyclables ou "carrossables"?

COMMENTAIRES

La loi du silence

La paix est finalement revenue à la Raffinerie de Sucre de Québec avec le retour au travail de la trentaine d'employés permanents de cette entreprise d'état qui faisaient les frais d'un lock-out depuis plus d'un mois.

Des deux côtés de la barricade, on semble relativement satisfait de l'entente signée ces derniers jours et qui devrait assurer la "tranquillité" pour les prochaines années à l'entreprise gouvernementale de Saint-Hilaire.

La Raffinerie y tenait à ce contrat de trois ans pour assurer la paix syndicale au cours des prochaines années qui seront déterminantes pour l'avenir de cette entreprise secouée périodiquement par des querelles à n'en plus finir.

À la table des négociations, les représentants de la partie patronale avaient sûrement en tête la promesse d'investissement de plusieurs millions formulé par le ministre Garon pour rentabiliser enfin la Raffinerie.

Donc tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes à Saint-Hilaire... ou du moins jusqu'à la prochaine "chicane de ménage" entre les producteurs de betterave et la direction de la Raffinerie.

Un point noir subsiste toutefois dans ce tableau idyllique et c'est la façon dont les choses se sont déroulées à cette entreprise d'état, propriété de tous les payeurs de taxes du Québec.

Inutile de revenir sur l'effet de surprise éprouvé à la suite du lock-out décrété par la direction de la Raffinerie. Le député Charbonneau a dénoncé de verte façon la réaction de la partie patronale et il n'est sûrement pas le seul à trouver assez inacceptable ce recours au lock-out.

Ce qui est tout aussi inacceptable et qui a peut-être échappé au public en général, c'est la consigne du silence qui a prévalu tout au long de la crise du côté de la direction de la Raffinerie.

Les gens de la presse qui, désireux de donner les deux côtés de la médaille comme l'exige l'éthique journalistique, "allaient aux nouvelles" chez les dirigeants de la Raffinerie, se butaient systématiquement à un refus (poli) de répondre.

La loi de l'omerta était de rigueur et peu importe le droit du public à l'information, même si ce public est précisément celui qui défraie la note à la fin de l'année pour couvrir les pertes de la Raffinerie.

À toutes les questions des journalistes qui désiraient connaître les principaux points de désaccord entre les deux parties, on répondait à la Raffinerie qu'on ne voulait pas envenimer les choses et qu'on préférait attendre pour faire des commentaires.

Toute de même assez étonnant cette attitude de certains administrateurs des fonds publics, qu'ils évoluent au palier provincial ou municipal, qui décident ce qui est bon de livrer en confidence au public qui au bout de la ligue acquitte la facture.

Chez certains de ces possesseurs de la vérité tranquille, on préfère laisser les gens formuler des hypothèses ou leur causer de la pluie et du beau temps... ou de tartes aux pommes.

Le conflit est réglé à la Raffinerie, nous annonce-t-on triomphalement. Il serait peut-être temps maintenant d'établir un véritable climat de confiance... et avec le public en tout premier lieu.

Alain Rodier

EN MARGE

L'attente

Plusieurs adeptes d'activités socio-culturelles et sportives se sont donnés rendez-vous la semaine dernière au stade L.P. Gaucher lors du lancement de la programmation automne-hiver du Service des Loisirs de la ville de Saint-Hyacinthe.

Dès 19 heures, le stade fut pris d'assaut par plusieurs centaines de personnes qui attendaient patiemment à la porte. Un grand nombre d'animateurs avaient monté un kiosque afin de s'attirer une certaine clientèle. Mais bon nombre de Maskoutains sont allés directement payer leurs frais d'inscription à la caisse!

L'attente était longue et les préposés à l'inscription peu nombreux... plusieurs personnes ont dû attendre quelques heures avant de voir arriver leur tour!

Le Service des Loisirs devrait sérieusement penser à remanier sa formule car si d'année en année le nombre d'inscriptions s'accroît, cette soirée annuelle sera un cauchemar pour plusieurs..

L.L.

lettres OUVERTES

Lettre ouverte au conseil...

Saint-Hyacinthe, le 12 septembre 1979.

Conseil de Ville de Saint-Hyacinthe
a/s M. P.-A. Hamel
700, rue Hôtel de Ville
Saint-Hyacinthe, Qué.

Messieurs,

À l'assemblée du Conseil de Ville du 13 août 1979, le conseil passait une résolution d'acheter de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe, l'école Girouard, pour une valeur nominale de $1.00 (un). Il avait été question que ce soit des logements à prix modique pour personnes âgées. Par contre un conseiller a suggéré, que l'emplacement de l'école Girouard puisse servir de stationnement. Suite à cette nouvelle, le Comité de Citoyens du quartier Christ-Roi s'est réuni pour prendre position. **Voici ce qui a été décidé:**

a) Vu que le besoin de logements pour familles à faibles et moyens revenus,
b) Vu le besoin de logements à prix modique pour personnes âgées,
c) Vu que la Société d'Habitation du Québec a besoin d'emplacement de logements publics pour sa programmation 78-79,
d) Vu qu'il a déjà été mentionné, que le problème de stationnement n'est pas prioritaire pour le centre-ville,

Le Comité de Citoyens du quartier Christ-Roi considère que le terrain de l'Académie Girouard devrait recevoir des logements à prix modique. Nous avons demandé à d'autres mouvements dans la paroisse de nous appuyer dans nos démarches, et qu'une requête soit signée par les gens du milieu pour avoir ces logements. Nous pensons qu'il serait normal que vous pensiez aux besoins des gens du milieu. Il ne faudrait pas oublier non plus que cet emplacement doit servir à des fins communautaires et à but non lucratif.

Nous vous demandons donc de porter une attention particulière à nos demandes.
Bien à vous,

Jean-Paul Cordeau
Président
Pour: Comité de Citoyens, Quartier Christ-Roi, 250 rue Mondor, Saint-Hyacinthe, P.Q. J2S 5A4.

N.D.L.R.:

Le Courrier publie, avec plaisir, les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres des lecteurs, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

le courrier DE SAINT-HYACINTHE
fondé en 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée**, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.C.P. 340. J2S 5G4

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais
Journalistes: Alain Rodier, Mariella Raîche, Louise Lamothe, Louis Norris (éditorialiste), J.-Marie Fontaine (sports)
Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes), Gabriel Meunier (Acton Vale), Anita-D. Paquette, Rougemont - Marieville
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis, Norbert St-Martin
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

Atelier syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

(c) 239971

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Abonnement:
Camelot: .40 la semaine
$20.00 par année.
Poste: Au Canada $18.60 par année
aux Etats-Unis $30.00 par année

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Académie Girouard

Pétition pour y loger les personnes âgées

Par Alain Rodier

La dizaine de personnes qui s'étaient rendues à la séance du conseil municipal du lundi 17 septembre pour connaître le sort réservé à l'ancienne Académie Girouard s'en sont retournées chez elles avec leur petit bonheur.

Les points 13 et 14 à l'ordre du jour de cette séance qui stipulaient respectivement "l'abrogation de résolution numéro 79-272 achat d'Académie Girouard" et demande à S.H.Q. de se porter acquéreur d'Académie Girouard pour construction d'H.L.M." ont été tout bonnement retirés.

Les membres du conseil, désirant obtenir le plus d'informations possibles sur cette question, ont décidé de reporter la discussion sur l'avenir de cet édifice, à la séance en commission qui se tiendra lundi prochain.

Et les membres du conseil qui auront à déterminer la vocation future de l'Académie Girouard auront un argument de poids sur la table des discussions alors qu'une dame est venue leur présenter à la fin de la séance de lundi dernier, une pétition comportant près d'un millier de signatures demandant que l'ancienne école soit transformée en résidence pour personnes âgées.

Cette pétition qui a circulé dans le quartier Christ-Roi et auprès des organisations du milieu, au cours des derniers jours, pourrait amener certains conseillers à reviser leur idée.

À l'heure actuelle, les opinions seraient partagées à l'intérieur du conseil municipal. Certains échevins se rangeraient du côté de la solution d'ériger des H.L.M. sur ce site, alors que d'autres envisageraient de transformer le tout en stationnement.

Le conseiller Jean-Louis Morin, appuyant la proposition d'acheter l'Académie Girouard de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe pour la somme nominale de $1, s'était fait le défenseur de la solution du stationnement, lors d'une précédente séance du conseil tenue en août dernier.

Mais, si l'idée d'installer des aires de stationnement à cet endroit recueille l'approbation d'une majorité de conseillers, il faudra que ce stationnement soit gratuit, semble-t-il, puisque dans le cas de cession d'un édifice par une commission scolaire, l'immeuble ainsi acquis par la ville doit servir à des fins communautaires et sans but lucratif.

Les chaussures de caoutchouc seront dorénavant protégées par la loi anti-dumping

Les démarches entreprises conjointement par les représentants des fabricants de chaussures de caoutchouc, le conseil de ville d'Acton Vale et le député de Saint-Hyacinthe à la Chambre des Communes, M. Marcel Ostiguy, ont porté fruit et il est maintenant vrai que les producteurs canadiens de certaines marchandises de caoutchouc seront protégés par la législature anti-dumping du Canada.

C'est dire que les produits tels les chaussures et couvre-chaussures de caoutchouc imperméables importés de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Corée et de Taïwan seront dorénavant soumis à des contrôles et ne pourront plus inonder nos marchés et être offerts à des prix sous-évalués et bien souvent dérisoires et concurrencer d'une façon déloyale les produits similaires fabriqués au Canada dont plusieurs à l'usine Acton Rubber d'Acton Vale. Selon le député Marcel Ostiguy, qui avait pris en main le dossier depuis plusieurs mois et l'avait soumis au tribunal anti-dumping, cette décision devrait contribuer d'ici peu de temps à sortir du marasme l'industrie de la chaussure de caoutchouc et permettre à la compagnie Acton Rubber d'Acton Vale de retrouver le niveau d'emploi des années passées.

Le tribunal anti-dumping a tenu des audiences publiques pour cette affaire les 17, 18, 19 et 20 avril. Les compagnies canadiennes qui se sont plaintes du dumping au tribunal sont Acton Rubber d'Acton Vale, The Miner Rubber de Granby et Kaufman Footwear de Kitchener, Ontario.

En fait, ces trois compagnies canadiennes sont les seuls producteurs canadiens des marchandises concernées, c'est-à-dire les seuls fabricants qui traitent le caoutchouc brut et exécutent toutes les étapes de la production jusqu'au produit fini. L'an dernier, elles ont fourni 66% de toute la production canadienne de chassures en caoutchouc.

Construction

Légère avance par rapport à l'an dernier

Par Alain Rodier

Malgré des mois de juillet et août relativement décevants par rapport à la même période en 1978, la valeur des permis de construction émis par la ville de Saint-Hyacinthe au cours des huit premiers mois de 1979 est légèrement plus élevée que l'an dernier.

Mais cette hausse est somme toute assez minime puisque, l'an dernier, à pareille date, la valeur des permis émis atteignait $15,865,509 et qu'elle se chiffre aujourd'hui à $16,022,633.

Toutes ces données sont contenues dans les rapports de construction rédigés par l'inspecteur du zonage et des permis à la ville de Saint-Hyacinthe, M. Roger Gilbert, lesquels rapports ont été présentés au conseil municipal avec un certain retard étant donné la récente grève des cols blancs.

Si les mois de mai et juin 1979 s'étaient avérés passablement intéressants pour la construction dans Saint-Hyacinthe, il en est allé tout autrement pour la période de juillet et août dernier.

La baisse a été particulièrement importante si on compare les mois d'août 1979 et 1978. En août de cette année, un total de 65 permis a été accordé par la ville, pour une valeur de $1,820,020 alors qu'août 1978 avait vu l'attribution de 122 permis de construction représentant une valeur de $4,525,245.

Ce dernier mois explique à lui seul ou presque la hausse minime enregistrée cette année dans les permis de construction par rapport à l'an dernier.

Une baisse, beaucoup moins forte toutefois, est à signaler pour juillet 1979. Au cours de ce mois, 44 permis ont été délivrés par la ville pour une valeur de $863,300 alors que les statistiques pour la même période en 1978 indiquaient un total de 80 permis atteignant $1,337,563.

Par comparaison, les mois de mai et juin 1979 avaient fait drôlement meilleure figure. Ainsi, en mai dernier, 104 permis, dont la valeur se chiffrait à $4,057,028 avaient été émis, par rapport aux 112 permis de mai 1978, d'une valeur de $1,312,682.

Une hausse notable était enregistrée également en juin 1979 alors que la valeur des 71 permis accordés atteignant $2,126,100 comparativement aux 100 permis de juin 1978 qui représentaient une valeur de $1,292,927.

À venir jusqu'à présente, le secteur de la construction résidentielle enregistre à peu de chose près les mêmes performances que l'an dernier, alors que la valeur des permis accordés atteignait à la fin août 1979, $10,398,313 par rapport à $10,498,228 en août 1978.

Le scénario est identique également pour ce qui est de la construction industrielle, alors que les données pour cette année sont de $1,147,100 comparativement à $1,013,420, l'an dernier.

Une hausse importante toutefois est à signaler du côté de la construction commerciale où la valeur des permis accordés est passée de $1,432,611 en 1978 à $3,422,900 à la fin d'août dernier.

Cette augmentation du secteur commercial est toutefois assombrie par les performances enregistrées dans la construction institutionnelle où la valeur des permis a chuté de $2,921,250 pour les huit premiers mois de 1978 à $1,054,320 pour la même période de temps en 1979.

Finalement, le nombre de nouveaux logements érigés dans Saint-Hyacinthe cette année, soit 303, est presque équivalent à celui de l'an dernier alors qu'on dénombrait 315 nouveaux logements à la fin d'août.

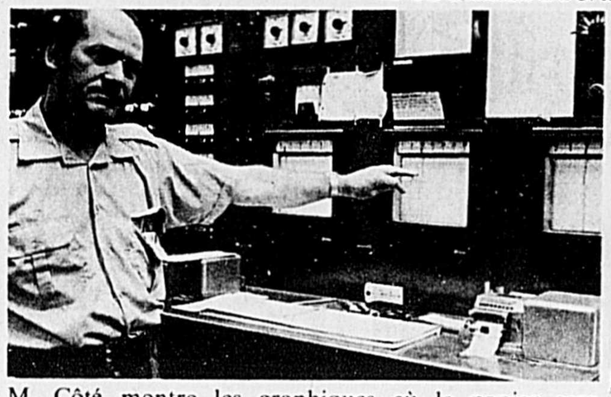

M. Côté montre les graphiques où le papier sera épargné.

M. Provencher utilise un moteur pour bobiner le matériau sur un cylindre où il l'était manuellement à l'aide d'une manivelle. →

A la Goodyear:

Des suggestions pratiques qui viennent des employés

L'ingéniosité et le sens du travail bien fait sont deux qualités qui plus souvent qu'autrement passent inaperçues puisqu'elles apparaissent dans la catégorie de la "normalité".

Mais à la compagnie Goodyear de Saint-Hyacinthe, il arrive que certains employés voient leurs initiatives et leurs suggestions non seulement retenues mais encore récompensées financièrement.

C'est le cas de MM. Georges-Emile Provencher et Charles-Eugène Côté. Leur contribution à la bonne marche de l'entreprise a été illustrée dans la dernière édition de la revue d'entreprise "Le losange".

Georges-Emile Provencher a versé dernièrement à la caisse d'épargne un montant de $235 qui ne font pas partie de son salaire régulier, et Charles-Eugène Côté recevait un prix pour suggestion qu'il n'attendait pas.

M. Provencher trouva une meilleure méthode de lavage et de rebobinage des cylindres servant au tissage, à l'usine de Saint-Hyacinthe, et M. Côté eut une idée d'innovation, pour laquelle il ne s'attendait pas d'être payé, et qu'un comité du siège social tourna en suggestion.

Dans le cas de M. Provencher, il transforma une opération manuelle en un travail mécanique, ce qui évite à la compagnie une dépense considérable de temps et de main-d'oeuvre. Les cylindres étaient rebobinés à l'aide d'une manivelle. M. Provencher jugea qu'un seul moteur pouvait s'acquitter des deux tâches avec des courroies interchangeables. En outre, il couvrit le baquet afin que les vapeurs du dissolvant servant au lavage des cylindres n'atteignent pas les employés à l'oeuvre.

M. Côté estimait que les graphiques du panneau des commandes de l'usine couraient trop rapidement et utilisaient du papier inutilement. Il présenta une idée d'innovation soulignant que les graphiques pouvaient être ralentis au moins de 50 pour cent tout en enregistrant la même quantité d'information.

À l'examen de l'idée au siège social, l'on estima qu'il s'agissait plutôt d'une suggestion car son *présentateur aurait été* privé d'un gain financier. M. Côté reçut un montant de $40 qui, dit-il, constituent $40 de plus qu'il n'attendait.

Il est de coutume que les comités d'innovation retournent les idées qui leur semblent être des suggestions aux comités d'usine qui calculent le montant de la récompense.

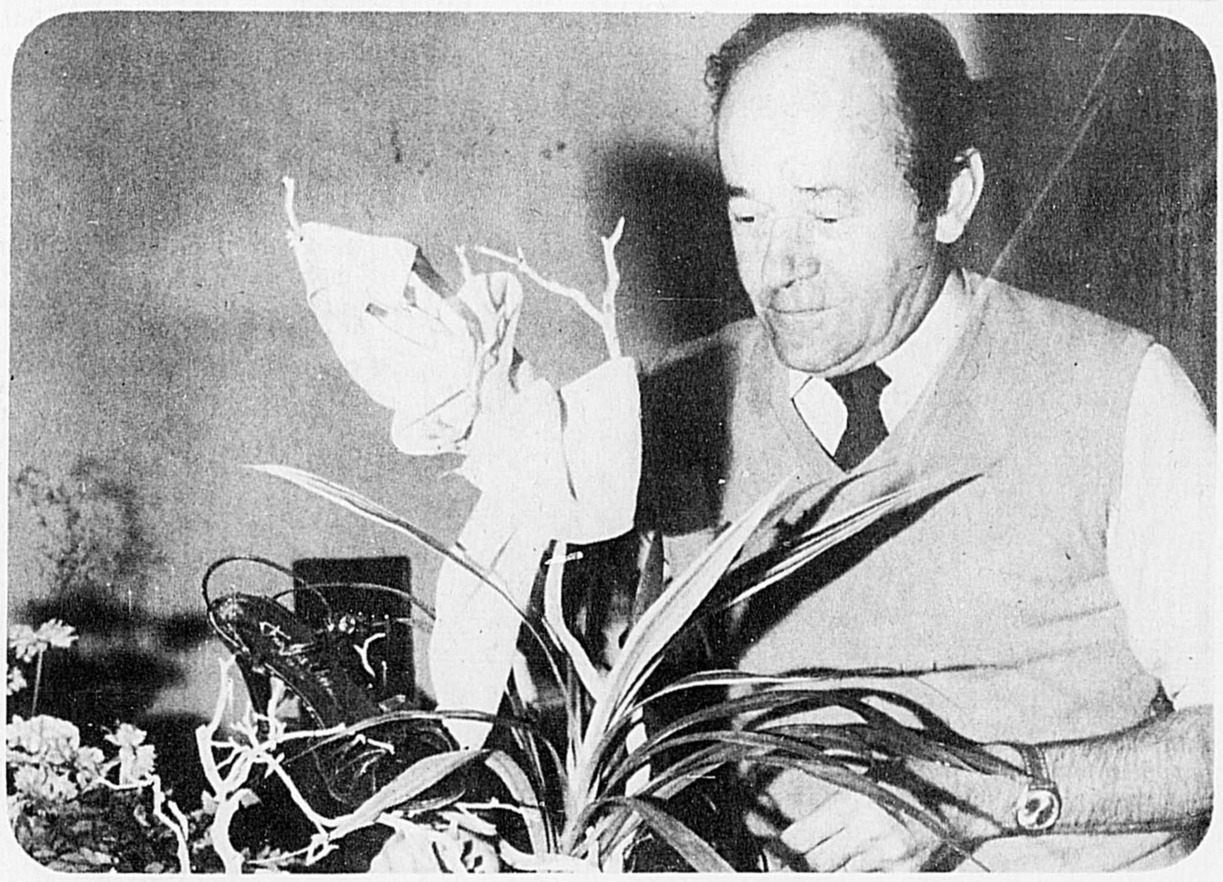

Un professeur de marque

M. Pierre Schilling, professeur en art floral international, était de passage la semaine dernière à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe. M. Schilling a été deux fois troisième prix à la coupe de France, une fois premier prix de France au concours d'étalage. Il est diplômé Maître 4e degré en Ikebana. Il a fait son apprentissage chez un ancien fleuriste qui travailla à la cour de Hollande et chez le dernier tsar de Russie. Au début des années '50, il ouvre son magasin puis en 1976, il administre une école de fleuristes pour professionnels et amateurs à Mulhouse, France.

LUCIEN MARTEL
ANDRÉ DEVEAULT
OPTOMÉTRISTES
Examen de la vue
verres de contact
435 Hotel-Dieu 773-2210

ACME
PONTIAC-BUICK INC.
Réal vous offre cette semaine
Jimmy High Sierra
Quatre roues motrices

Réal Chagnon
Grand Maître Vendeur
Également en spécial tout ce qui reste de JIMMY 79 en inventaire

3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe Tél. 774-5301

nouvelles RÉGIONALES

Saint-Damase:

Retour aux sources, regard sur l'avenir

La population de Saint-Damase, a bien répondu à l'invitation du comité organisateur du 150e anniversaire de la vie religieuse de la paroisse de Saint-Damase.

Plusieurs organismes locaux ont participé à la réalisation de cette fête, par exemple, vendredi soir était sous la responsabilité de M. Raymond St-Pierre et des Optimistes, cependant que M. Robert Palardy et le Service des Loisirs, profitaient de l'occasion pour fêter leurs équipes de balle-molle.

La journée de dimanche toutefois, marquait d'une façon spéciale cet événement. Débutant par une messe d'action de grâces, présidée par Mgr Marc Rondeau, vicaire général du diocèse, les nombreux participants se rendirent sous une immense tente où pas moins de 1,000 personnes étaient assemblées pour les agapes fraternelles, l'on y retrouvaient plusieurs natifs et anciens résidants venus fraterniser avec cette grande famille qui compose la communauté chrétienne de Saint-Damase, plusieurs prêtres et religieuses étaient présents également.

Nous retrouvons réunis, quelques doyens de Saint-Damase, de gauche à droite: M. Oliva Jodoin et son épouse Flore, âgés respectivement de 77 et 76 ans, M. Alphonse et Mme Aurore Jodoin, tous deux octogénaires, M. Guy Gingras, maire du village, M. Marcel Ostiguy, député fédéral de Saint-Hyacinthe, M. Jean-Marie Jodoin, maire de la paroisse, Mme Mérilda Palardy, âgée de 65 ans et son mari M. Emile Palardy, qui porte allègrement ses 79 ans. Photos Anita D. Paquette et Raymond Bélanger.

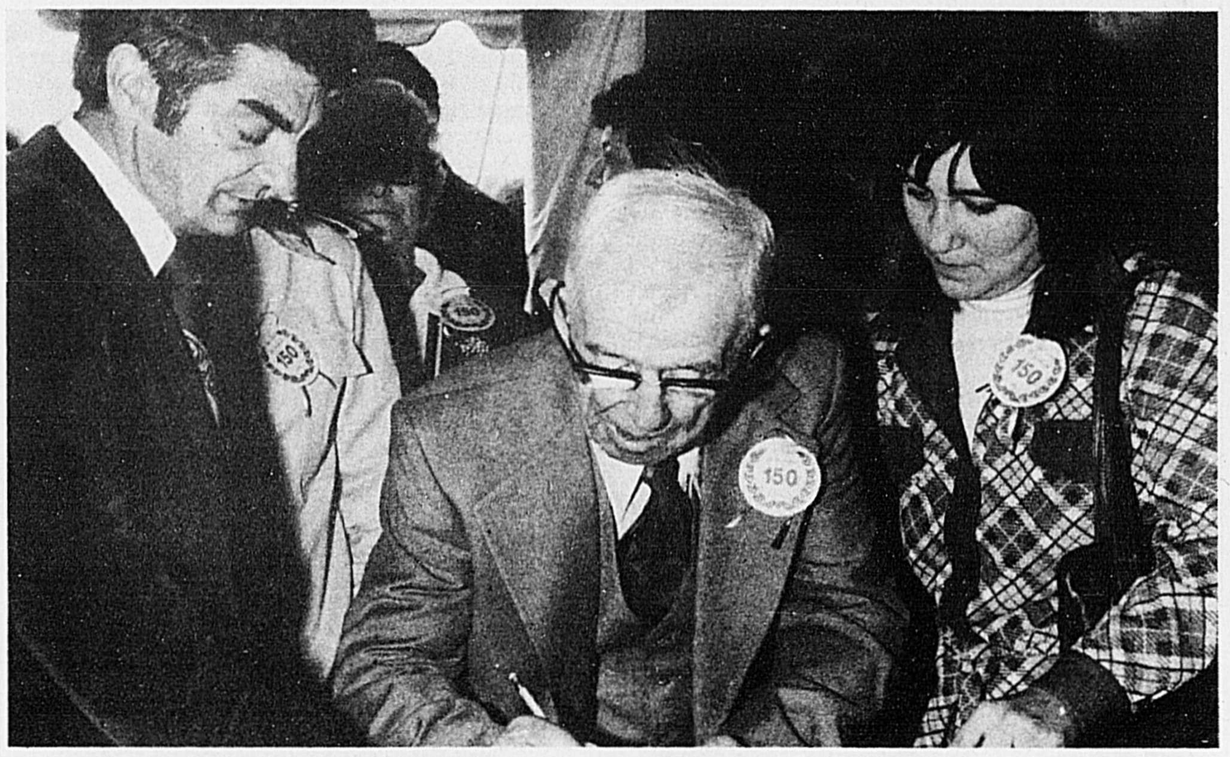

Un aperçu de l'assistance réunie pour le repas, sous une immense tente, à l'occasion du 150e anniversaire de vie religieuse de la paroisse de Saint-Damase.

MM. Guy Gingras et Jean-Marie Jodoin, maires du village et de la paroisse de Saint-Damase, ont accueilli avec plaisir M. Marcel Ostiguy (au centre), député de Saint-Hyacinthe, à la Chambre des Communes, venu fraterniser avec la population en liesse.

AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

RECENSEMENT ANNUEL DES ÉLECTEURS DU QUÉBEC 1979

1, 2, 3, 4 OCTOBRE

35,000 recenseurs dûment identifiés visiteront tous les foyers du Québec les 1, 2, 3, et 4 octobre afin de dresser les listes électorales. On vous demandera vos nom, prénom, adresse, profession et âge.

Vous devez absolument être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir exercer votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum.

La Loi électorale stipule que toute personne possède les qualités requises pour être électeur:

- lorsqu'elle est domicilié au Québec depuis le 2 novembre 1978.
- lorsqu'elle est domiciliée dans une section de vote le 1er octobre 1979.
- lorsqu'elle est âgée de 18 ans accomplis le 3 novembre 1979.
- lorsqu'elle est de citoyenneté canadienne au moment de la demande d'inscription de son nom.
- lorsqu'elle n'est frappée d'aucune des incapacités de voter prévues par la Loi électorale.

Les recenseurs vous questionneront sur ces qualités d'électeurs. Vous devez répondre verbalement et de façon précise.

Les **1er, 2, 3 et 4 octobre,** soyez présents chez vous pour accueillir les recenseurs.

(En milieu urbain, deux recenseurs doivent visiter chaque foyer tandis qu'en milieu rural, un recenseur peut effectuer ce travail seul ou utiliser tout autre moyen jugé convenable pour recueillir les noms des électeurs.)

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

nouvelles RÉGIONALES

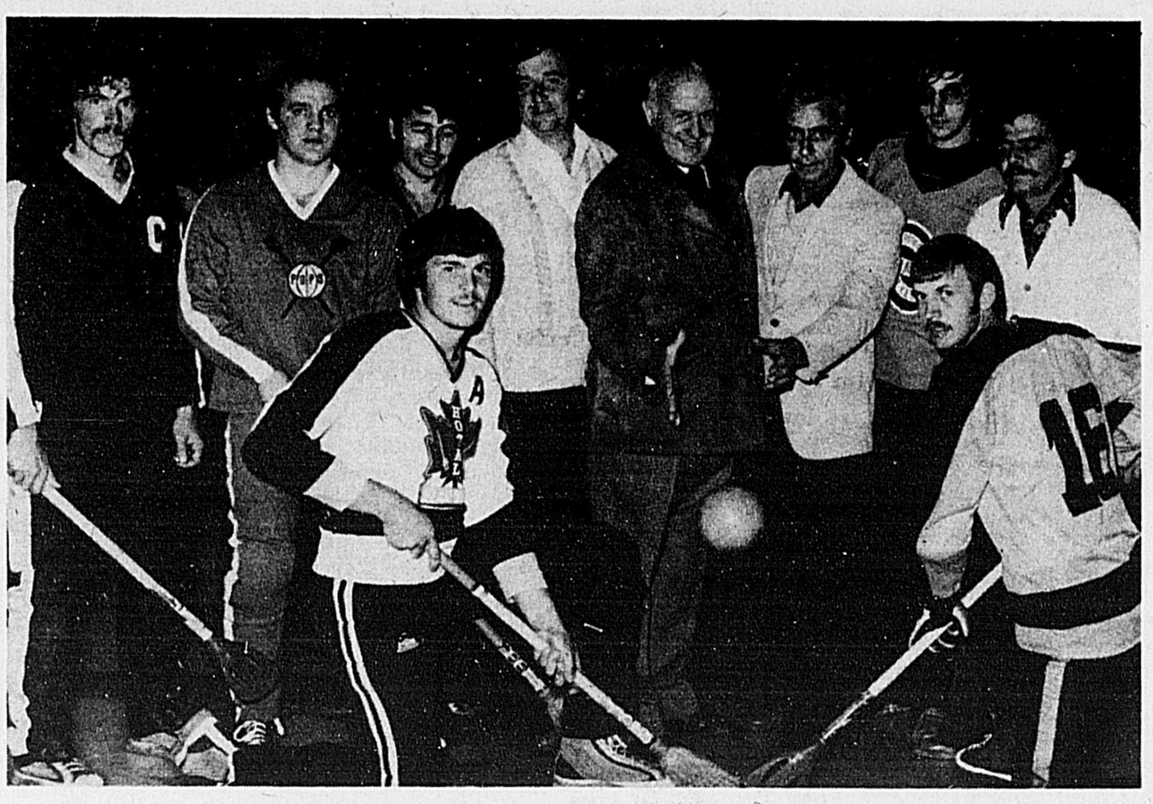

Ouverture de la ligue de ballon balai O'Keefe

La ligue de ballon-balai O'Keefe, a débuté sa saison régulière dimanche à l'aréna de Saint-Césaire, en mettant aux prises les équipes de Saint-Jean-Baptiste et de Milton.
M. Wilfrid Ménard, président de la ligue et M. Ernest Pouliot, commanditaire, ont procédé à la mise au jeu en présence d'un représentant de chaque équipe participante. Si l'on croit assister à la mise au jeu d'une partie de ballon-volant, c'est dû à la rapidité du photographe qui a pris au vol le ballon servant à la mise au jeu officielle de l'ouverture de la ligue de ballon-balai O'Keefe, nous retrouvons dans l'ordre habituel: à genoux: Jules Malouin, assistant capitaine de l'équipe Saint-Jean-Baptiste, et Alain Dubuc, représentant le Milton, debout: Pierre Cournoyer, de Rougemont, Alain Choquette, de Saint-Paul, Léopold Richard, instructeur de l'équipe Saint-Damase, Jacques Tarte, président des Aigles de l'Ange Gardien, Ernest Pouliot, commanditaire O'Keefe, Wilfrid Ménard, président de la ligue, Daniel Brault, de l'équipe Caisse populaire de Saint-Césaire et Fernando Lyonnais, des Royaux de Saint-Césaire.
Photo Anita D. Paquette.

La SDI à Saint-Damase

En effet, sur l'invitation du maire de Saint-Damase, M. Guy Gingras, avait lieu, mardi le 11 septembre dernier, une rencontre à laquelle étaient conviés les industriels de Saint-Damase, Saint-Pie, Rougemont et Saint-Césaire, ainsi que quelques personnalités du domaine économique dont M. Guy Berthiaume, commissaire industriel à la Montérégienne et M. Jean Labonté, président de la Société de Développement industriel (SDI).

La rencontre a débuté dans les locaux de l'entreprise de portes et châssis Jos Gingras & Fils Ltée, et chacun a pu apprécier le raffinement des techniques de production de l'entreprise gérée par les frères Guy, Jules et Jos Gingras.

En seconde étape, le groupe s'est rendu à l'érablière Pierre Jean où, après un souper, il y eut conférence par M. Jean Labonté, président de la SDI.

M. Labonté s'est adressé à l'auditoire en soulignant que s'était la première fois qu'il avait l'occasion de visiter une entreprise de portes et châssis. Il a ensuite dressé un historique de l'évolution de la SDI depuis ses débuts en 1970 jusqu'à l'impressionnant organisme de distribution de prêts et subventions que l'on connaît aujourd'hui.

M. Labonté a mis l'emphase sur l'avenir de la SDI particulièrement vis-à-vis la volonté gouvernementale dans l'énoncé des bases de sa politique de développement sélective et dynamique dont l'outil principal semble être une SDI élargie. Puis chacun a pu adresser quelques questions à l'excellent orateur quant aux divers programmes qui pourraient s'ajouter à cette SDI élargie. En guise de réponse, M. Labonté, a ironiquement suggéré à l'auditoire: "à ce sujet, adressez-vous à votre commissaire industriel".

C'est sur cette note de détente que M. Guy Berthiaume, commissaire industriel à la Montérégienne a été appelé à remercier M. Labonté de son intéressante allocution et en a profité pour lui souhaiter de maintenir, pour les années à venir, la même performance de succès et d'efficacité que la Société de Développement industriel a connue depuis ses débuts.

En guise de conclusion, M. Guy Gingras, l'hôte de la soirée, s'est déclaré heureux de la réponse enthousiaste des gens de la région à son invitation. Il va sans dire que ce genre de soirée se révèle des plus profitables et que l'expérience du maire de Saint-Damase mérite d'être renouvelée.

Nous retrouvons dans l'ordre habituel: M. Guy Berthiaume, commissaire industriel de la CIM, M. Jean Labonté, président de la SDI et M. Guy Gingras, maire de Saint-Damase, alors qu'on a remis un présent à M. Labonté à l'occasion de son passage dans la région.

Marieville

Journée sport et culture

Un groupe de jeunes bénévoles, sous la responsabilité de M. Mario Dufresne, du Service des Loisirs de Marieville, avait préparé une journée d'activités vouées tant au point de vue culturel que sportif.

Pendant que sur les terrains de balle se déroulaient diverses manifestations sportives telles que: football, balle-molle etc., au Parc Crevier se tenaient une tombola, de même que différents spectacles, s'adressant particulièrement aux enfants, à l'occasion de l'année internationale de l'Enfant.

Quelques participants assistèrent à ces manifestations, tout en dégustant un bon épi de blé d'Inde ou pour goûter au "Bouilli à la Georgette" préparé par Mlle Georgette Beauchemin.

En soirée, l'Union Musicale de Marieville, fondée en 1905, donnait un spectacle.

Selon les organisateurs, ceux-ci ont rencontré de nombreuses difficultés au niveau de la présentation des activités et ils s'avouèrent déçus du peu de collaboration reçue et du manque de participation de la population.

Toutefois, pour eux, il s'agissait d'une première expérience et ils songent à produire une nouvelle édition l'an prochain, convaincus qu'à Marieville, il y a place pour cè genre d'activités dont le but était de faire un retour en arrière, dans le passé riche en souvenirs, affirme Mario Dufresne, afin de mieux connaître "l'histoire de Marieville".

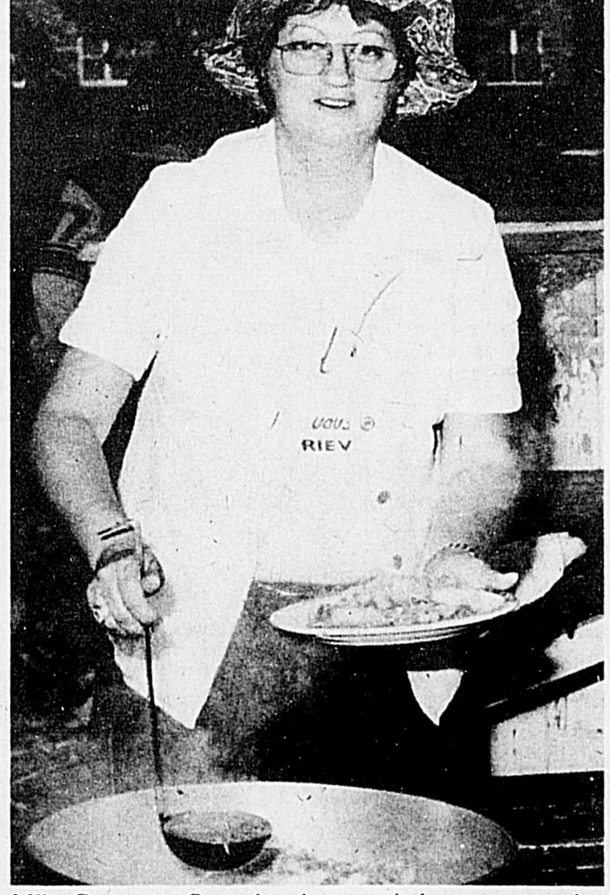

Mlle Georgette Beauchemin, servait le repas, en plus d'avoir préparé un immense bouilli au boeuf, qui se vendait seulement $1.00, les prix étaient tous à l'ancien temps, les jus à .15, la mousse .10, 1 hot-dong, 1 patate plus 1 liqueur douce pour .50 cents. Ça, c'était le bon temps.

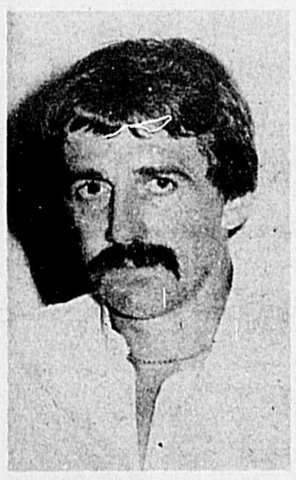

La direction de la Caisse populaire de Saint-Césaire, est heureuse d'annoncer la nomination de M. Pierre Angers, au poste d'administrateur de la Caisse populaire de Saint-Césaire.

Il remplace ainsi M. Jean-Benoît Brodeur, qui vient de démissionner.

Natif de Saint-Césaire, M. Angers, demeure dans la Petite Barbue, il fera équipe avec MM. Laurent Robert, Georges Ouimet, Paul Doyon et Marcel Bouvier.

JE CHOISIS LE QUÉBEC ET LE CANADA

JE SOUSCRIS À LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

ça vaut le coût!

Faites parvenir votre contribution à:
Parti libéral du Québec, comté de Verchères
133 rue Messier, Mont Saint-Hilaire J3H 2W8
Renseignements: Saint-Denis 787-3198
La Présentation 796-3635 - Sainte-Madeleine 795-3505
Crédit d'impôt: 50% du premier $100. et 25% du deuxième $100.

L'exhibitionniste n'a qu'une combinaison la montre à tout le monde gage et traite les autres de voyeurs.

Un gros lot de plus de $100 000 chaque vendredi

6/36

Bell Canada remercie de leur indulgence tous ses abonnés et plus particulièrement ceux qui ont eu à souffrir des retards de service entraînés par le récent conflit de travail.

Maintenant que le conflit est réglé, nous nous mettons résolument à l'oeuvre pour répondre aux demandes de notre clientèle. Il est évident cependant que nous ne pourrons disposer du jour au lendemain de l'arriéré de travail accumulé depuis trois mois. Il faudra donc prévoir encore un certain temps avant que tout rentre dans l'ordre.

Nous avons pris note de toutes les commandes et nous communiquerons avec vous dès que nous serons en mesure de les remplir. Nous nous occuperons d'abord des clients qui n'ont pas de service téléphonique.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Bell

nouvelles RÉGIONALES

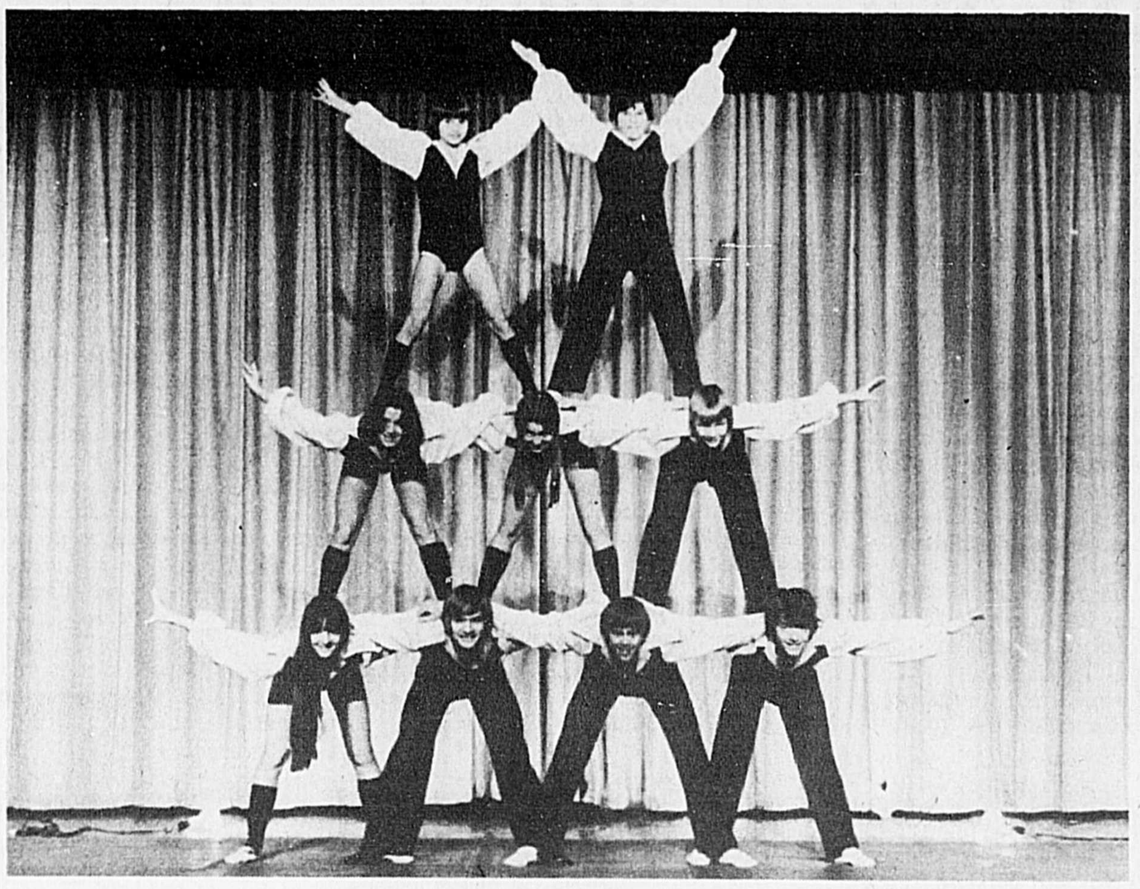

Cours de gymnastique

Comme par les années passées, en septembre pour les Voltigeurs de Saint-Hyacinthe, c'est le moment des inscriptions. Dans le but de permettre à tous les intéressés de s'inscrire. Nous vous donnons les principaux renseignements relatifs à ces cours. On peut s'inscrire en se présentant au premier cours, de plus il est toujours possible de s'inscrire par la suite.

Aucun costume spécial n'est requis, il suffit de porter une culotte courte et un chandail léger.

Les enfants sont acceptés à partir de 5 ans. Ces cours sont de 1 heure 30 chacun, et les frais annuels sont de $20.00 pour chacun des enfants résidents, et $25.00 pour les non-résidents.

Il y aura premier cours et séance d'inscriptions à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, samedi le 22 septembre prochain à 9 heures a.m.

Aussi, le même jour à Saint-Pie, à l'Ecole Bonséjour à 10 heures a.m.

Bienvenue à tous!

Campagne de financement dans le comté d'Iberville

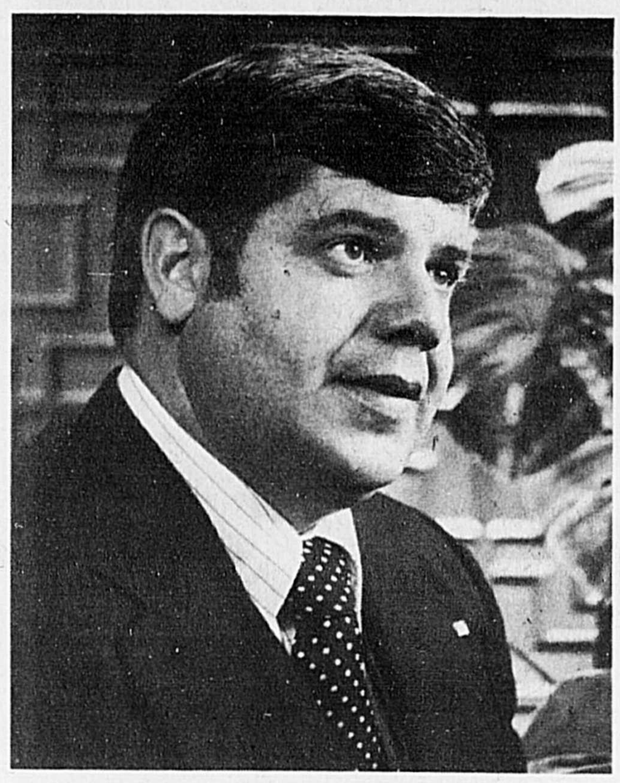

Le Parti Libéral du Québec a tenu au cours de la fin de réunion du Conseil général à laquelle ont assisté le chef du P.L.Q., M. Claude Ryan ainsi que des représentants de tous les comtés du Québec.

Les travaux du Conseil général ont porté sur plusieurs sujets, toutefois la question de la campagne annuelle de financement populaire qui aura lieu du 15 septembre au 31 octobre prochain a retenu pour une bonne part l'attention des délégués.

Dans le comté d'Iberville, la présidence de cette campagne a été confiée à M. J. Marcel Lacaille, personnalité fort connue et active dans la région.

M. Lacaille, on s'en souviendra, a joué un rôle de tout premier plan auprès de M. Marcel Ostiguy, député fédéral du comté de Saint-Hyacinthe au cours des dernières campagnes électorales.

"Je suis honoré de la confiance que me témoignent les autorités du P.L.Q. en me confiant cette importante responsabilité, a déclaré M. Lacaille au moment de son acceptation, par ailleurs comme je suis un homme d'équipe, la collaboration de tous les militants libéraux est essentielle, si nous voulons atteindre et même dépasser les objectifs qui ont été déterminés".

L'objectif de la campagne de financement dans le comté d'Iberville a été fixé à $14,000.

Pour renseignements supplémentaires, M. J. Marcel Lacaille peut être rejoint à 464-0999.

Agriculture

Le comté d'Iberville a touché près de $6 millions de Québec

Le comté d'Iberville aura reçu pas moins de $5,819,242. en 1978-79 grâce aux programmes réguliers du ministère de l'Agriculture du Québec pour le développement de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire.

En tout, une centaine de programmes d'aide technique ou financière sont proposés aux agriculteurs et à l'industrie de la transformation, qu'il s'agisse de la distribution de lait gratuit dans les écoles, d'aide à la construction de silos ou à la modernisation d'abattoirs.

Tous ces programmes ont un but commun, soit de permettre aux agriculteurs québécois et à l'industrie agro-alimentaire de la province de répondre dans une proportion toujours croissante aux besoins de la population, tout en permettant des exportations de produits alimentaires au moins aussi importantes que les importations du Québec.

Concernant le comté d'Iberville, du côté de la production agricole, $2,711,363. ont été versés pour l'assainissement des sols et la conservation des eaux, y compris les travaux financés par des crédits provenant du Fonds de développement régional du Québec et de l'Entente Canada-Québec.

Plus de $921,555. ont été distribués pour l'amélioration foncière (travaux mécanisés) et $304,036. pour l'assurance-santé animale contributoire.

Le ministère de l'Agriculture a également consacré $655,842. pour l'augmentation de la production à la ferme d'aliments du bétail ce qui comprend l'aide à l'entreposage des grains sur la ferme, à l'achat d'équipement spécialisé pour la récolte des grains et à l'amélioration de la conservation des fourrages.

Enfin, des sommes de $61,025. et de $20,150. ont été consacrées respectivement à l'amendement des sols et à la production de bovins de boucherie, pendant que plus de $232,918. étaient versée pour diverses autres mesures incitatives ou d'assistance, principalement en production animale ou végétale.

Au chapître de la commercialisation agricole, $116,752. sont allés à la rationalisation du secteur des viandes, $36,242. à la distribution de lait gratuit dans les écoles élémentaires du comté, et $38,114. pour diverses mesures incitatives ou d'assistance, (aide à l'industrie alimentaire et à la mise en marché des produits agricoles).

Concernant le secteur de main-d'oeuvre agricole, plus de $306,752. ont été injectés dans la région par le ministère, soit pour la création d'emplois, le déplacement des travailleurs ou la construction et la rénovation de logements.

La contribution gouvernementale aux taxes foncières, municipales et scolaires sur les fermes s'est élevée à $401,257. et des sommes de $13,221. ont été allouées dans le cadre d'autres programmes, y compris l'assistance aux organismes agricoles.

La majeure partie des sommes décernées au comté, en fait plus de 80%, a été versée directement aux producteurs agricoles sous la forme d'une contribution importante à toutes sortes d'investissements productifs.

Et si l'on se rappelle que pour chaque dollar versé par le gouvernement en aide à l'investissement sur une ferme, l'agriculteur investit à son tour deux dollars, on peut dire que les diverses politiques du ministère de l'Agriculture du Québec auront suscité plus de $14 millions d'investissement sur les fermes du comté d'Iberville.

Reprise des activités au C.A.I.C.

L'inauguration des activités annuelles du Club d'administration industrielle de Saint-Hyacinthe, eut lieu le mardi 11 septembre, au club de golf La Providence. Une centaine de personnes ont assisté à ce souper-causerie. On aperçoit (dans l'ordre habituel) Mme Michèle Saint-Hilaire; M. Emile Froment, le conférencier invité; M. François Vallières, président du Club d'administration industrielle; Mme Martial Morissette; MM. René Saint-Hilaire, gérant à la Kimberly Clark, à Saint-Hyacinthe et Martial Morissette, président du souper.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Chaleureux

"la réponse au problème"

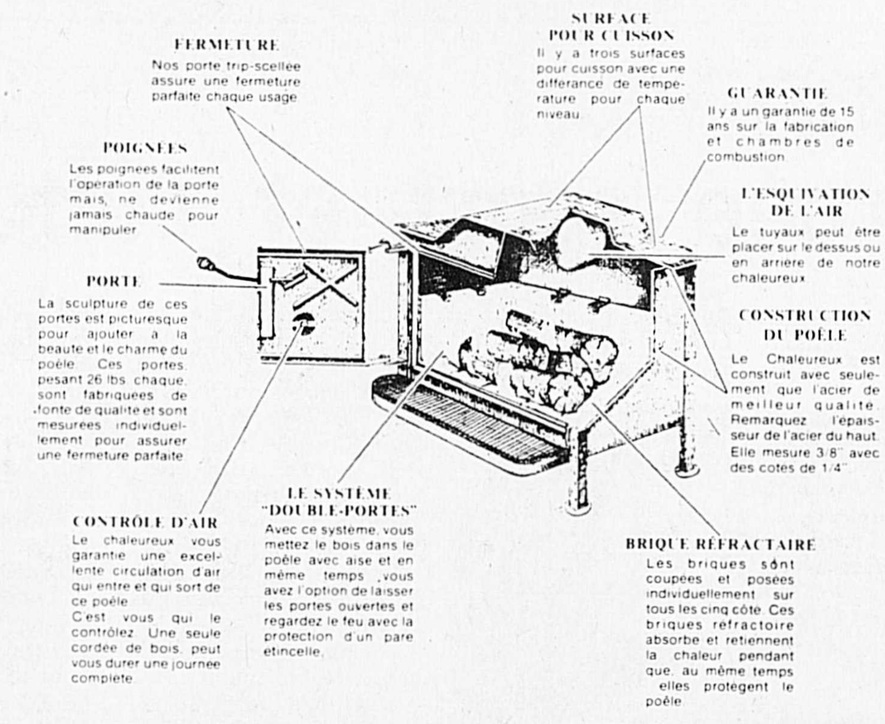

LE MOYEN DE CHAUFFAGE

Le chaleureux est un modèle unique. En mélangeant l'air et les gaz combustibles dans le bois ceci nous donnera une chaleur radiante et contrôlable. La chambre secondaire de combustion vous assure une chaleur maximum. Ceci cause le bois de retenir sa chaleur et que le bois brûle plus longtemps. Ceci fait la différence entre notre poêle chaleureux et les poêles à bois conventionnels. Les poêles conventionnels ne retiennent pas leur chaleur, ils la rejettent par la cheminée. Les poêles chaleureux économisent une somme d'argent pour le chauffage.

Le mot Chaleureux exprime tout.

Spécial de la semaine

COMBUSTION LENTE

Jusqu'au 26 septembre

combustion lente

poêle flame 15 - 100% fonte

SEULEMENT

$399

Quantité limitée

FLAME 15

Dépositaire exclusif dans la région pour les poêles:

● Fisher ● Lakewood ● Farmer ● Findlay ● Viking

PORTES DE FOYER SUR MESURES

US GRAND CHOIX DE FOYER EN VILLE

ÉQUIPEMENT MASKA ENR.

Québec J2S 3V9 Canada Tél.: (514) 774-1230

4615 Boulevard Wilfrid Laurier, St-Hyacinthe

CENTRE DE LOCATION D'OUTILS DE TOUTES SORTES
• VENTE
• SERVICE
• LOCATION
• RÉPARATION
AIGUISAGE DE SCIES
de toutes les marques de tondeuses et souffleuses

nouvelles RÉGIONALES

Saint-Damase:

Les Loisirs fêtent leurs athlètes

Le Service des Loisirs Inc., de Saint-Damase, a clôturé sa saison de balle-molle par une soirée récréative, qui s'est inscrite dans le cadre des Fêtes du 150e anniversaire de la vie religieuse de Saint-Damase.

De nombreux cadeaux ont été remis, soit à des commanditaires, ou à des instructeurs, cependant qu'un joueur par équipe, choisi le plus utile, recevait une mallette. Une coupe et des plaques souvenirs ont été remises.

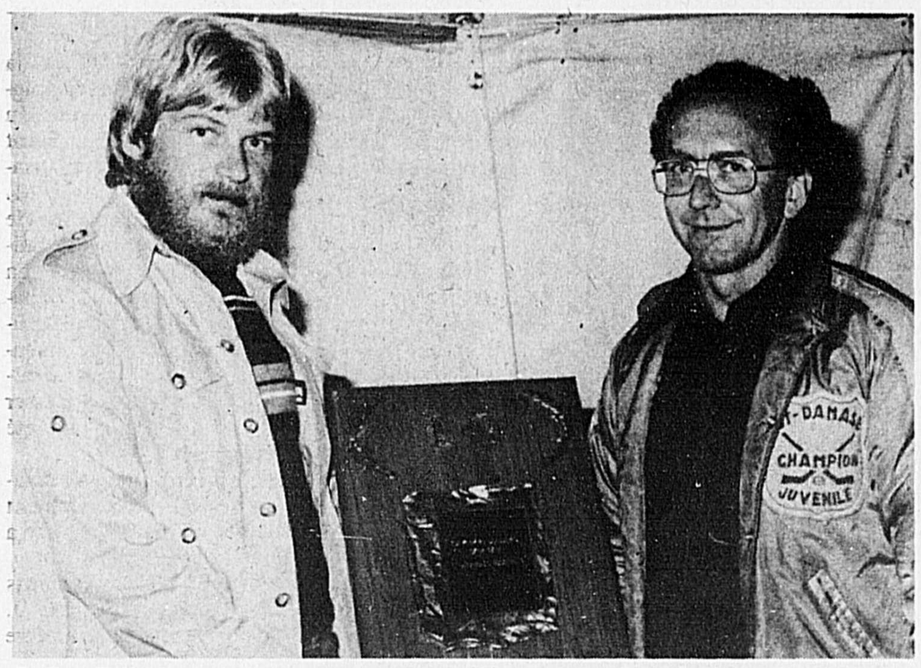

Robert Palardy, animateur permanent des Loisirs Saint-Damase, offre une plaque à Jean-Paul Brodeur, pour le bon travail qu'il a accompli comme bénévole sur les terrains de balle.

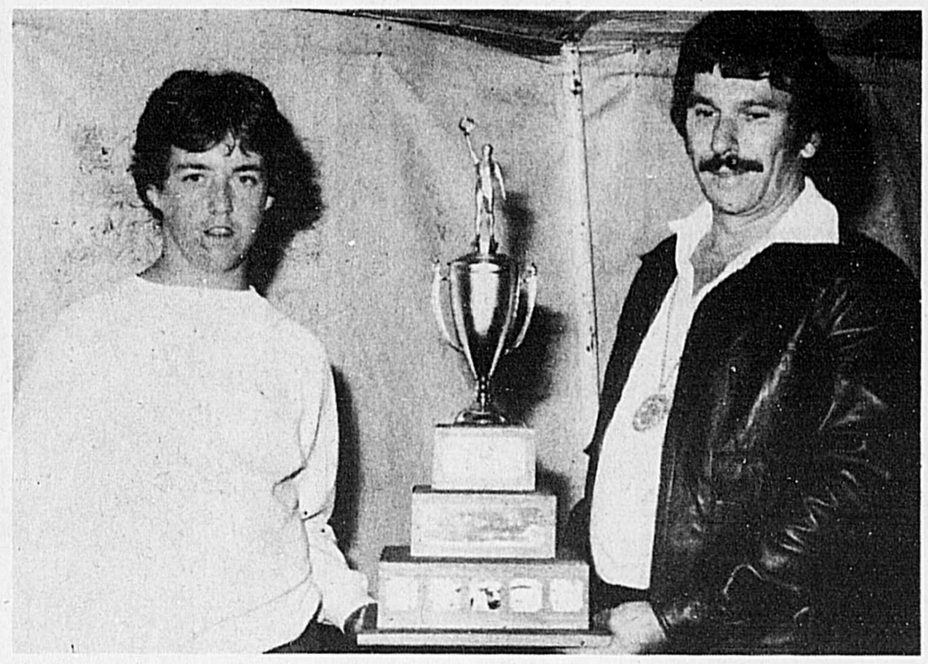

Nous retrouvons Marco Messier avec la coupe des séries et Jean-Denis Choquette, commanditaire.

Jean-Yves Mathieu, capitaine d'équipe, remet une magnifique plaque au commanditaire Roger Landry.

Les comités d'écoles et de parents auront un rôle plus important à jouer

par Louise Lamothe

"Les parents rentrent à l'école en même temps que les enfants" tel est le slogan d'une campagne de publicité mise de l'avant par le ministère de l'Éducation du Québec afin de sensibiliser davantage les parents à la chose scolaire et à leur participation au sein de comtés d'écoles et de comités de parents.

Des fonctionnaires du ministère de l'Éducation ont voulu par la loi 30 donner aux parents une plus grande amplitude, face au système scolaire. En fait, la loi 30 a pour principal objectif de modifier la Loi sur l'instruction publiques.

NOUVELLES MODIFICATIONS

La loi 30, dans son contenu, prévoit la formation des comités d'écoles et des comités de parents pour le 20 mai et non pour le 15 octobre comme il se fait présentement. Ces comités devront être composés de parents d'enfants fréquentant déjà une école de la commission scolaire et encore inscrits pour l'année scolaire suivante. Les comités d'écoles devront à leur tour déléguer un de leurs membres au comité de parents pour chacun des niveaux élémentaire et secondaire.

La grande innovation dans la loi 30 est qu'un représentant du comité de parents pourra siéger au Conseil des commissaires; ce parent sera nommé pour un an et il aura les mêmes droits, pouvoirs et obligations que les commissaires et les syndics d'écoles sauf le droit de participer à la nomination des membres du comité exécutif et des commissaires qui siégeront à la commission régionale. Le parent ne pourra être nommé ou faire partie de la commission régionale dont la commission scolaire fait partie.

La loi 30 prévoit également que le parent qui sera appelé à siéger au sein du Conseil des commissaires n'aura pas le droit de vote lors des assemblées.

LE COMITÉ D'ÉCOLE

Le comité d'école a été institué, il y a plusieurs années, afin de rapprocher les parents de l'école et pour établir des liens plus étroits entr les parents, les enseignants et la direction de l'école.

Dans la région de Saint-Hyacinthe, les comités d'écoles sont fort actifs; près de 15% des parents assistent régulièrement aux assemblées ce qui est une bonne moyenne. Les directions d'écoles ainsi que les enseignants coopèrent assez étroitement avec les comités d'écoles et de parents. Bref, les parents ont leur mot à dire à Saint-Hyacinthe... Il n'en est pas ainsi partout!

Le comité d'école permet aux parents de s'intéresser à ce qui se passe à l'école. Plusieurs initiatives des comités d'écoles ont réussi à attirer un très grand nombre de parents à l'école lors de la remise des bulletins ou de soirées d'information. Selon le ministère de l'Éducation, le comité d'école constitue un noyau d'influence représentatif du milieu dont il exprime les besoins et les attentes. Il assure un rôle d'animation auprès des parents et de conseiller auprès de l'école.

LE RÔLE D'UN COMITÉ D'ÉCOLE

Le temps où les comités d'écoles avaient la tâche de préparer le café et les sandwiches lors des rencontres, semble bel et bien fini. En effet, le comité d'école permet aux parents qui en font partie de s'informer sur ce qui se passe à l'école et de véhiculer cette information à tous les parents d'enfants fréquentant la même école.

Le comité d'école étudie tous sujets pertinents à l'école ou qui lui sont soumis par la direction de l'école ou la commission scolaire. De plus, il doit recommander à la direction toute mesure qu'il juge nécessaire pour améliorer le fonctionnement de l'école.

Tout comité d'école peut créer des sous-comités en fonction d'une étude, d'une enquête etc... Les parents qui sont élus au comité d'école représentent tous les parents et ils ont avantage à les informer et à les consulter sur diverses questions.

SE FORMER ET S'INFORMER

La commission scolaire régionale de l'Yamaska et le Service de l'éducation des adultes dispenseront cette année une série de cours sur les rôles et les fonctions des comités d'écoles et de parents, le système scolaire et les organismes partenaires, les procédures simples d'assemblée, les techniques de communication, le travail en groupe, la conception et la réalisation d'un projet et la consultation.

Ces cours peuvent être suivis par tout parent, qu'il fasse partie ou non d'un comité d'école ou de parents. L'objectif de ce cours est de favoriser une participation plus éclairée des parents à l'école et préparer les membres des comités à mieux jouer leur rôle de parents dans le système scolaire.

Ces cours seront dispensés deux soirs par semaine en raison de trois heures chaque soir. Ces cours auront lieu les 22-24-29-31 octobre et les 5-7 et 12 novembre à la polyvalente Hyacinthe-Delorme et les 16-23-30 octobre et les 6-13-20-27 novembre à la polyvalente Beloeil pour les parents de cette région. On peut s'inscrire à ces cours en téléphonant au Service de l'Éducation des adultes de la commission scolaire régionale de l'Yamaska.

dates ET ÉVENEMENTS

Messe à la maison Saint-Vincent-Ferrier

Du lundi au vendredi, tous les soirs, à 19 heures 30, tous sont invités à s'unir aux Dominicains et aux Soeurs de Sainte-Marthe pour l'office du soir (vêpres) inséré dans la messe, à la chapelle de la maison Saint-Vincent-Ferrier, 4200, boulevard Laurier, à Saint-Hyacinthe.

Tous les mercredis soirs, il y aura une intention spéciale de prière pour les vocations religieuses et sacerdotales dans le diocèse.

moi, j'aime et je fréquente

LE ♥ DE

PLAZA MASKOUTAINE

SAINT-HYACINTHE

Cette annonce n'est pas une offre de vente de ces titres dans quelque province canadienne que ce soit. Une telle offre ne pourra être faite que lorsque les commissions des valeurs mobilières ou les autorités compétentes des différentes provinces auront approuvé le prospectus déposé.

NOUVELLE ÉMISSION PROPOSÉE

$4,960,000
496 unités

chacune représentant un intérêt direct de propriété indivisé dans un long métrage temporairement intitulé

THE LAST CHASE

PRIX: $10,000 par unité

payable comptant, en entier, ou en versant immédiatement $2,000 et le solde par billet à ordre échéant le 31 août 1983, les intérêts étant payable annuellement.

«The Last Chase», un film mettant en vedette Lee Majors en coureur automobile et Burgess Meredith dans le rôle d'un ancien pilote de ligne. Un homme conduisant illégalement la dernière voiture de course de l'Amérique du Nord, dans un monde sans essence et sans huile, rivalise avec le dernier jet dans un cross-country ou il ne peut y avoir qu'un survivant. Martyn Burke dirigera la production.

L'achat d'unités dans ce film long métrage permettra à l'investisseur de déduire la totalité (100%) de sa souscription de ses revenus taxables pour l'année 1979.

Le film sera produit principalement pour diffusion internationale dans les salles commerciales et pour diffusion à la télévision. Les investisseurs auront droit à 100% des revenus nets, tels que décrits dans le prospectus, jusqu'au recouvrement total des capitaux investis, sujet à remises, et à 50% des revenus nets par la suite. Des ententes de distribution et d'immatriculation, maintenant en pourparlers assureront aux investisseurs des revenus nets de pas moins de $1,200,000.

MEAD & CIE
LIMITÉE
FONDÉE EN 1924

Montréal • Toronto • Calgary • Vancouver • Londres, Angl.

Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et des bourses de Montréal, Toronto, Vancouver, Alberta.

MEAD & CIE LIMITÉE — RAYMOND CAMUS INC. (Filiale de Mead & Cie Limitée)

Renseignez-vous, appelez Marc Gladu
774-6273, 774-4184 - Beloeil 467-7773
1255, Girouard Appel à frais virés

S.V.P. me faire parvenir un exemplaire du prospectus préliminaire de la nouvelle émission proposée «The Last Chase».

NOM..... ADRESSE.....

VILLE..... PROV..... CODE POSTAL.....

TÉL. AFF..... TÉL. RÉS.....

finance
EN BREF

Sodispro Technologie Limitée, à l'avant-garde du développement et de la recherche

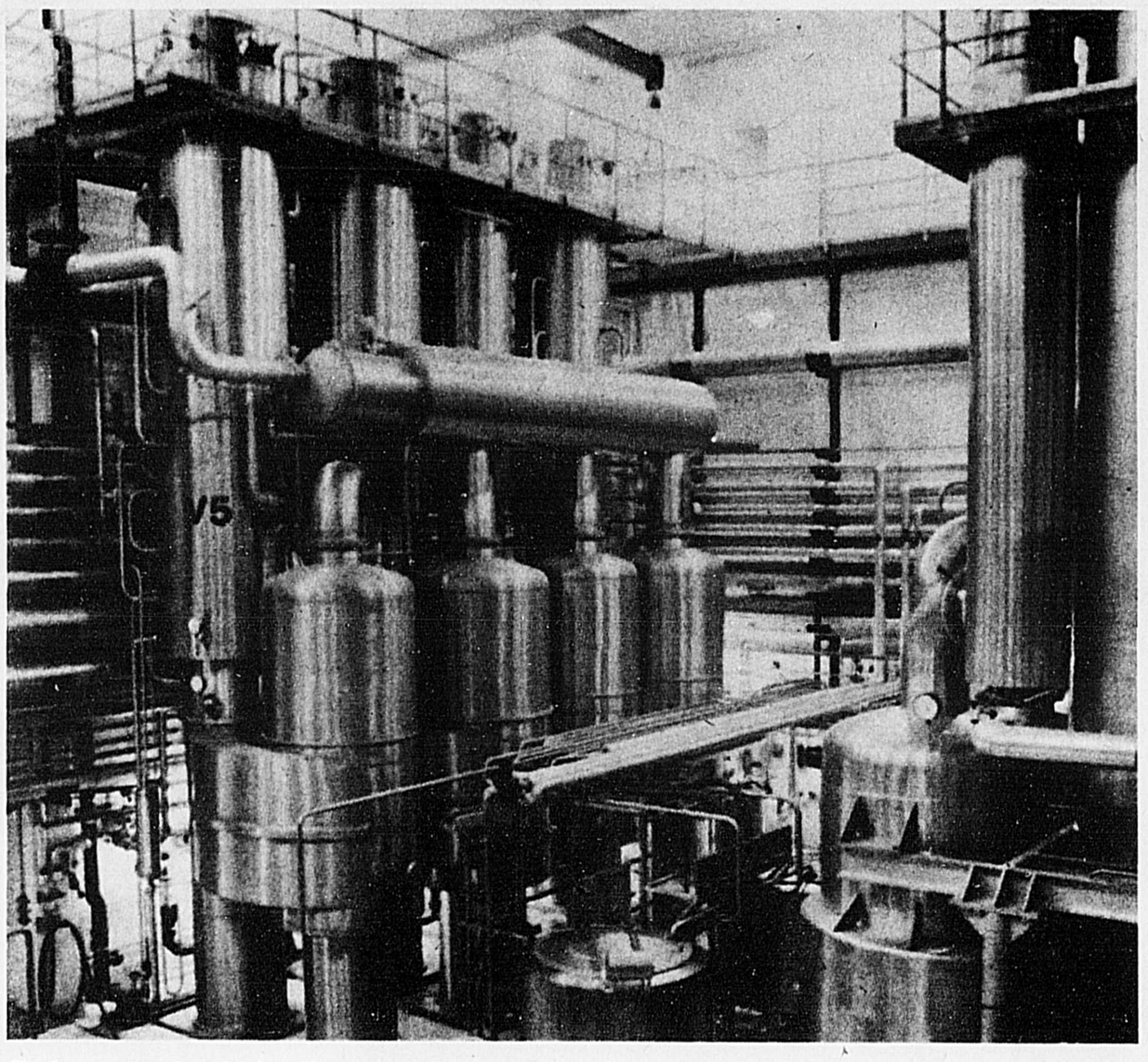

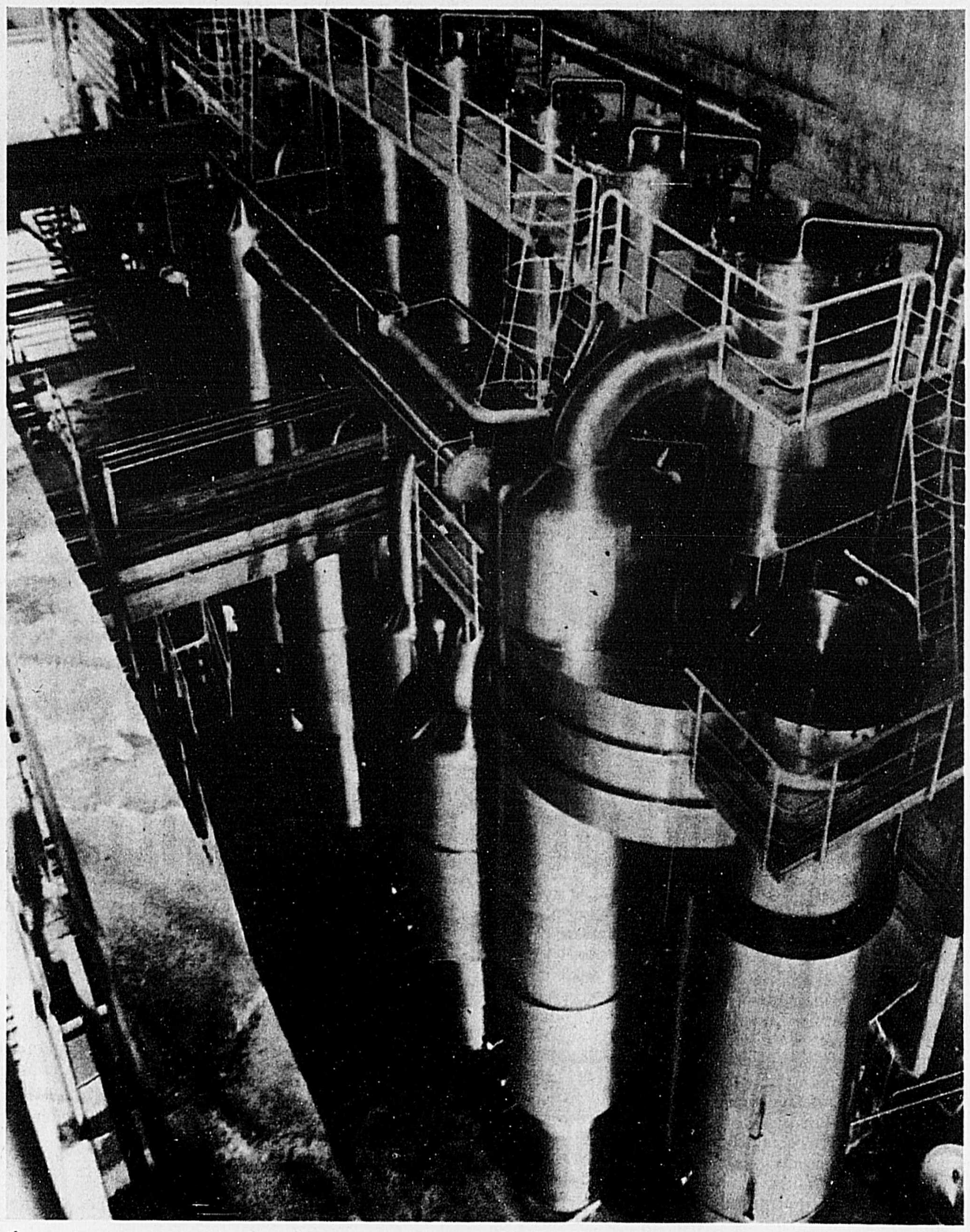

Cet évaporateur à multiples effets servira à la concentration de la protéine. Il fait partie des installations hautement spécialisées dont bénéficiera l'usine de Saint-Hyacinthe. Il permettra un traitement de plus de 270.000 livres par jour.

Évaporateur à multiples effets pour la concentration du lactose. Cette installation à l'usine Sodispro de St-Hyacinthe permettra le traitement de plus de 926.000 livres par jour.

La société Sodispro Technologie Limitée est une compagnie à charte fédérale formée en 1977. Dès le départ, ses objectifs étaient de trouver la solution à un problème majeur de pollution provenant de la disposition du lactésérum pour la plupart des fromageries québécoises.

Trois individus ont été à l'origine de cette compagnie: Jean-Guy Lauzière, Ronald Purdon et Ronald Simard qui ont bénéficié de l'appui des ministères provincial et fédéral de l'Agriculture sous forme d'aide finaicière et de subventions de recherche pour analyser, à l'échelle mondiale, les différentes méthodes technologiques possibles pour résoudre ce problème.

À la suite de plusieurs voyages aux États-Unis et dans quelque pays d'Europe, la Commissions canadienne du lait subventionnait un programme de recherches pour expérimenter un projet-pilote à l'Institut de Technologie Agricole de Saint-Hyacinthe avec l'appui du ministère de l'Agriculture du Québec.

Ces expériences se sont avérées très satisfaisantes et deux missions ultérieures en France et en Hollande ont permis à Sodispro Technologie Limitée de signer des ententes d'échange technologique avec les Industrie Bel de France et la Coopérative Condensfabriek Friesland (CCF), ce qui garantira à Sodispro toute la technologie européenne présente et future pour ses opérations au Québec. Ces ententes donnent à Sodispro accès au centre de recherches de Vendome en France avec quelque 60 chercheurs à plein temps et au centre de recherches de CCF à Leeuwarden en Hollande où quelque 110 chercheurs travaillent à plein temps sur les sous-produits laitiers.

Les produits

Sodispro Technologie concentrera ses efforts sur la production de lactose et des protéines laitières à plusieurs pourcentages de concentration.

Au début, ses produits seront vendus à l'exportation principalement au Japon. Des ententes à très longue échéance, garantissant la vente de la production totale, ont été signées en Europe assurant ainsi une meilleure rentabilité à l'Industrie.

Des recherches sont déjà entreprises pour la production d'autres sous-produits dérivés principalement de la protéine laitière qui pourraient entrer dans la fabrication de pâtisseries, pain, chocolat, biscuiterie, aliments pour bébés, crème glacée, soupes et potages et alimentation animale. Ces produits sont déjà vendus dans certains pays européens et suscitent une très forte demande.

Formation d'emploi

La société Sodispro créera d'ici trois ans 73 nouveaux emplois. Par le biais des ententes technologiques européennes, les responsables du contrôle de la qualité et de la surveillance de l'usine seront formés dans des usines européennes, soit en France et en Hollande pour assurer un meilleur départ de l'usine de Saint-Hyacinthe.

De plus, nous entrevoyons une coopération très étroite avec les centres de formation québécois pour leur communiquer les technologies européennes largement en avance sur la technologie nord-américaine afin que l'industrie laitière québécoise et canadienne puisse profiter de ces nombreux avantages.

Recherche

Même avec les facilités de recherche provenant du contrat d'échange technologique, Sodispro a l'intention de développer son propre centre de recherches au Québec en coopération avec les ministères de l'Agriculture provincial et fédéral en vue d'améliorer la continuité de développement pour les années à venir.

Le Québec, un important producteur de fromages

Le Québec, étant le plus important producteur de fromages au Canada, Sodispro se situe au coeur de cette production et désire travailler très étroitement avec tous les producteurs de fromages pour améliorer leur seuil de rentabilité dans le traitement de leur lactosérum, à longue échéance.

Conclusion

La société Sodispro Technologie Limitée débutera donc la construction de son usine ultra-moderne à Saint-Hyacinthe au cours du mois d'octobre 1979 et souhaite opérer à la fin de l'été 1980.

Cet investissement de plus de $10,5 millions a été réalisé grâce à la coopération des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale d'Ottawa, de la Société de développement industriel du Québec et à une participation importante de SOQUIA du ministère de l'Agriculture du Québec.

Les principaux actionnaires en sont Jean-Guy Lauzière, Ronald Purdon, Ronald Simard et les Aliments COAN, dont Jean Loewenbruck, Claude Bourguignon et Michel Abbat sont les associés.

L'usine de Sodispro sera unique au monde et bénéficiera de la plus haute technologie dans le domaine agro-alimentaire à l'échelle mondiale. Cette réalisation a été rendue possible grâce à une amalgamation de technologies française, hollandaise et américaine. L'usine sera munie de pièces d'équipements hautement sophistiqués et sa construction respectera des normes et spécifications très précises de la part des ingénieurs et techniciens de Sodispro Technologie Limitée.

Sodispro espère donc pouvoir contribuer au développement de l'industrie laitière au Québec par la production et la revalorisation des sous-produits laitiers et entrevoit déjà, des projets d'expansion importants dans le domaine de l'alimentation animale.

Le Président,
Jean-Guy Lauzière

FOURNIER, GOYETTE, NADEAU & CIE
COMPTABLES AGRÉES/CHARTERED ACCOUNTANTS
Jean-Guy Goyette c.a. | Michel Roberge c.a.
Michel Nadeau c.a.
166, Boul. BOIVIN, GRANBY, QUÉBEC J2G 2J7
Téléphone 514-375-1533

JACQUES GAUTHIER O.O.D.
OPTICIEN D'ORDONNANCES
- prescriptions d'ophtalmologiste et d'optométriste
- lentilles cornéennes souples et rigides
- lentilles progressives

HEURES DE BUREAU
Lundi, mardi, mercredi 2h.p.m. à 6h.p.m.
Vendredi 2h.p.m. à 6h p.m. - 7h.p.m. à 8h.p.m .
1695 rue Girouard, Edifice de la Caisse Populaire
Saint-Hyacinthe, 773-6277 mtl 467-1559

PLACEMENTS

MARC GLADU

REEA
Nouvel avantage fiscal
Impôt Provincial
?

MEAD & CIE
COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
VOUS OFFRE CETTE SEMAINE
Université de Montréal 11% 23/10/89
Université du Québec 11% 24/10/89
Octroyé par le Gouvernement
Ville de Mascouche 11% 9/10/89
Nouvelle hausse d'intérêt
MORGUARD DU CANADA
Obligation 5 ans 11 1/2% annuellement
11 1/4% payables à tous les mois
12 versements Ex.: $5,000. = $46.88
ou composé 11 1/2% annuellement
rendement à l'échéance 14 1/2% = $1,723.35
AUCUN FRAIS DE COURTAGE SUR VOS PLACEMENTS EN OBLIGATIONS...
Renseignez-vous, appelez Marc Gladu
774-6273, 774-4184 - Beloeil 467-7773
1255, Girouard
Appel à frais virés
MEAD & CIE LTÉE

placements en OBLIGATIONS
avec rendement défiant toute compétition
1 an à 10 ans 11 %
Si vous réalisez un profit de capital sur la vente de votre ferme, commerce ou propriété, consultez nous sans obligations de votre part pour négocier votre rente d'étalement
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
1395, rue Girouard, St-Hyacinthe,
TÉL. BUR.: 774-5354
GÉRANT: GEORGES DESROSIERS
Représentants:
Julien Chicoine, Jean M. Phaneuf
Gilles Chartier, Yves Jetté
Jocelyne Chagnon

finance
EN BREF

Subventions fédérales:

Requête pour prolonger le programme après juin 1980 pour Saint-Hyacinthe

Au moment de parler de l'investissement de plus de $10 millions que réalisera la compagnie Sodispro Technologie, dans le parc industriel de Saint-Hyacinthe, il importe de se rappeler sans doute que c'est le 30 juin 1980 que se terminera le programme de subventions du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale.

C'est afin de pouvoir aborder cette question le plus tôt possible pour assurer que le travail entrepris pourra être poursuivi que M. Guy Desrosiers, directeur de la Corporation de promotion industrielle de la région de Saint-Hyacinthe, vient d'une part d'expédier au ministre responsable, M. Elmer MacKay une longue lettre et d'autre part de solliciter l'aide de tous les organismes de la région maskoutaine pour soutenir la demande de maintien des subventions.

Une lettre au ministre:

Étant donné que le programme actuel de la "Zone spéciale de Montréal" aux entreprises manufacturières admissibles doit se terminer le 30 juin prochain, il m'apparaît donc à propos que votre Ministère procède présentement à son évaluation et à sa révision. Comme la Ville de Saint-Hyacinthe fait partie, pour les fins de ce programme, de la zone spéciale de Montréal et pour votre meilleure compréhension, nous nous permettons en premier lieu, de vous transmettre certaines observations sur la zone "désignée" en vigueur ici du 1er mai 1974 au 30 juin 1977 et, également la zone "spéciale" de Montréal. Ensuite, nous vous dirons pourquoi il nous apparaît important de maintenir un programme d'assistance financière convenable qui nous permettra de poursuivre vigoureusement le développement économique si nécessaire à la croissance de l'agglomération au cours de la prochaine décennie. Cependant, nous tenons à souligner notre entière confiance au MEER et à son action particulière au Québec. Le professionnalisme avec lequel ce Ministère et son personnel s'acquittent de leurs fonctions au Québec méritent l'admiration et l'estime des agents de développement économique. Il ne peut que favoriser des investissements élevés productifs qui stimulent autant l'économie canadienne que l'économie québécoise. Il suffirait de les retirer sans équivalence adéquate pour constater rapidement dans quel marasme économique nous serions vite plongés. C'est un aspect de l'action et de la présence du MEER qui est mal connu et que, nous l'espérons, sous votre direction, vous saurez bien corriger.

1- Zone désignée et zone spéciale

L'on pourrait qualifier d'encourageants et intéressants les résultats obtenus ici grâce à l'assistance financière du MEER de mai 1974 à la fin de juin 1977. Il importe de noter que cette désignation devait être pour une période beaucoup plus longue mais que Saint-Hyacinthe a dû s'intégrer en juillet 1977 à la zone spéciale de Montréal. Depuis cette date, les résultats ont été plus modestes si l'on excepte le projet de Sodispro Technologie Ltée qui doit débuter incessamment. Malgré tout, et c'est un fait à signaler, ces résultats ont été suffisamment concrets pour que le MEER recommande Saint-Hyacinthe comme exemple de développement régional auprès de la prestigieuse Organisation de Coopération et de Développement Économique (.C.D.E.), lors de leur récente tournée d'étude nord-américaine.

11- Maintien du programme de subventions

Pour nous, la nécessité du maintien du programme d'aide s'explique par l'obligation que nous avons de prévoir une croissance normale au cours de la prochaine décennie. Cette croissance ne peut se réaliser sans investissements en bâtisses et en machinerie. Pour votre information, notre Corporation mise sur des investissements de $100 millions durant les années '80. Il en résultera deux cents nouveaux emplois annuellement. Durant cette même période, l'activité produira de nouveaux investissements dans le secteur tertiaire totalisant $150,000,000. et trois mille autres emplois. Ce n'est que dans cette perspective que nous atteindrons la croissance moyenne canadienne de la population qu'on estime à 13% (Financial Post) alors qu'à Saint-Hyacinthe on ne prévoit que 2% (Financial Post).

Malgré la grande activité qui devra subsister durant cette décennie, il faut cependant signaler que plusieurs entreprises de secteurs traditionnels tels que le textile et le bois devront se moderniser ou être menacés de disparaître. L'assistance financière nécessaire à ces compagnies valables reste indispensable surtout si l'on tient compte de la faible mobilité de notre main d'oeuvre à cause de la langue de travail (population 99% française). Cela n'exclut pas la recherche intense de d'autres investisseurs d'avant-garde, une priorité que nous n'avons jamais négligée mais qui s'avère plus difficile présentement.

La ville de Saint-Hyacinthe, Qué., monsieur le Ministre, ne demande pas pour autant de traitement de faveur. Elle ne réclame pas moins cependant que le droit de concurrencer sur une base égale toutes les villes satellites du Montréal métropolitain dans un rayon de 100 kilomètres. Pour les raisons déjà énoncées, Saint-Hyacinthe n'acceptera plus jamais la situation ridicule dans laquelle elle se trouvait entre 1969 et 1974 alors que notre agglomération était privée d'une assistance financière égale à Drummondville et Granby alors que ces deux villes étaient désignées depuis plusieurs années et qu'ici, paradoxalement, le chômage atteignait plus de 20%.

Rapport sur les bestiaux

BOVINS
Les réceptions de bovins jusqu'à 1:00 étaient de 424 têtes et se composaient surtout de vaches laitières de qualités commune et moyenne. Avec un marché modérément actif, les bouvillons, les taures et les taureaux rapportaient des prix stables avec ceux de la fermeture la semaine dernière. Les vaches D 1 & 2 s'échangeaient à des prix stables, tandis que les D 3 & 5 étaient à peine stables avec les prix de la semaine dernière.

BOUVILLONS
Ventes insuffisantes pour établir des prix.

TAURES
Ventes insuffisantes pour établir les prix.

VACHES
D-1&2: $57.50-$60.25, ventes jusqu'à $62.50
D-3: $54.-$57.50
D-5 : $45-$54.50

TAUREAUX
$63.-$74.25

VEAUX
Se composant de sujets de diverses qualités, les réceptions de veaux étaient de 484 têtes ce matin. Une forte demande pour les veaux légers de remplacement rapportait des prix plus élevés comparativement à ceux de la semaine dernière. Les veaux d'abattage s'échangeaient à des prix stables avec ceux de la fermeture, la semaine dernière. Veaux de choix et bons: $110.-$133.; moyens: $90.-$109.; communs: $75.-$89. Bons veaux de remplacement légers: $160.-$250. ventes jusqu'à $266.; com. & moyens: $106.-$156.

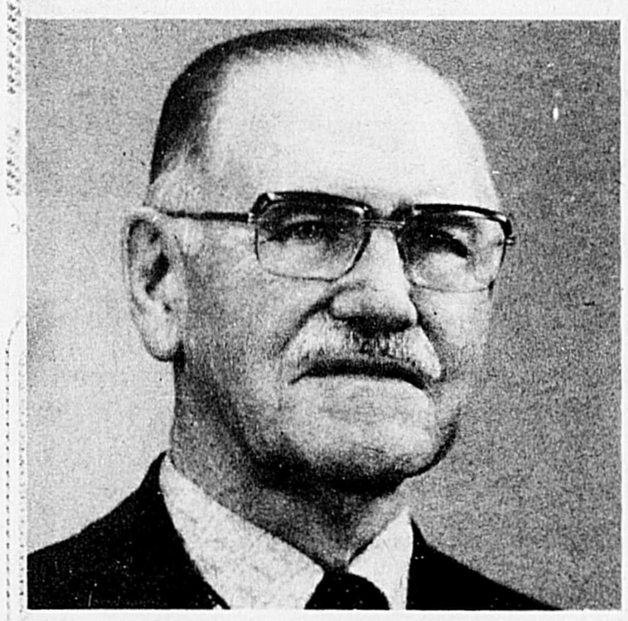

50 ans de carrière

M. Léo Martel, de Saint-Hyacinthe, a célébré récemment en compagnie d'un groupe de représentants de la Sauvegarde, ses 50 ans de carrière, à titre d'assureur-vie pour cette compagnie canadienne-française.

BOURSE DE MONTRÉAL

LES COTES À LA FERMETURE D'HIER

Valeur	Ventes	Haut	Bas	Fermé	Net
Abitibi	30600	$20¼	19¾	20¼	+ ½
Alta Gas T	26610	$27½	26⅝	26⅝	— ⅜
Alta GT J	5600	$38	37	37¼	+ ¼
Alcan	2025	$47¾	47⅜	47⅜	— ⅛
Algoma	1094	$30	30	30	
Aquitaine	1760	$44	43⅛	43¼	— ⅜
Asbestos	600	$42½	42	42½	
Astral	1000	220	220	220	−5
Bakertalc	2000	32	32	32	+2
BankMtl	6522	$24¼	24	24⅛	+ ⅛
BankNS	2300	$24½	24⅛	24½	+ ½
BqCN	2513	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
BqEpargne	2512	$22	22	22	−1
Banque Pro	1734	$14¼	14	14⅛	
Bateman	6000	7½	7½	7½	
BellCan	178441	$21⅜	21	21	— ⅛
Belchas	4500	38	38	38	+4
BP Can	4300	$36¼	35¾	35¾	
BrcenA	4212	$24½	24¼	24¼	— ⅜
BC Phone	300	$17⅛	17⅛	17⅛	
BrConOil	2000	15	15	15	+2
Brunswk	38300	$11	11	11	+ ½
CAE A	100	$13	13	13	
CadillacEx	2000	90	90	90	
CadFvw	100	$23⅜	23⅜	23⅜	+1
CalpwA	2100	$45	45	45	+ ¼
CdaCem	400	$13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
C Cem C	180	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
C Cellulose	500	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ¼
C Imp Bank	100	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
CP Inv	1770	$36¼	36	36	— ⅜
Cdn Tire A	500	$28⅜	28¼	28¼	— ⅛
C Util	300	$19½	19½	19½	— ¼
CP Ltd	10689	$39¾	39½	39½	+ ⅛
CarlOk	7200	$6½	6½	6½	
Celanese	450	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
CentDyn	500	40	40	40	+2
Chrysler	300	$8¾	8¾	8¾	— ½
Cominco	150	$43⅜	43⅛	43⅜	+ ⅛
ComincoA	500	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
C Bath A	590	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
C Bath pr	150	$18¾	18¾	18¾	
C Tch	1905	36	36	36	+6
C Text	1500	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
ConGas	4450	$27¾	27⅜	27⅜	— ⅛
Crushint	800	$15½	15¼	15½	+ ¼
Daltens	100	140	140	140	+20
Denison	1888	$32¾	32¾	32¾	+3⅜
DomePete	8530	$51¼	49¼	49¼	— 1¾
DBrdge	687	$39½	39	39½	+1
Domco	400	$6¾	6⅝	6⅝	
Domtex	2625	$14	13¾	13⅞	+ ⅛
Domtar	575	$26¾	26⅜	26¾	+ ⅜
Donohue	100	$16⅞	16⅞	16⅞	
DonohuepfA	104	$18½	18½	18½	
Dumgmi	1200	330	325	325	−5
Dumont	260800	76	55	76	+23
DuPont A	125	$22½	22½	22½	
DynMn	500	68	68	68	−1
MinestM	7000	192	190	192	+7
FCA Inter	4400	325	320	325	−10
FraserA	500	16	16	16	— ½
GazMetr	1200	6	5⅞	5⅞	— ⅛
Genstar	6150	$27¼	27⅛	27⅛	
Golden	600	100	100	100	+25
GmaLee	500	170	169	169	
GBC pr	425	$28¼	28¼	28¼	— ¾
GL Forest	400	$49	49	49	
Gr Coast	3000	55	55	55	
Gulf Can	13092	$101½	96¾	97	−3
Hawker	1100	$17⅛	17⅛	17⅛	
HolligA	1040	$45	45	45	— ¼
HomeA	206	$83	83	83	+ ¼
H Bay MS	625	$25½	25¼	25¼	
H Bay Co	207	$27	27	27	
H Bay pr A	5702	$21¾	21⅜	21⅜	— ⅜
HB Oil Gas	205	$90¼	90¼	90¼	— ¼
Husky Oil	1550	$73½	70	73½	+1½
IAC	4400	$16¼	16	16	— ⅜
Imp O A	22277	$44¼	43	43	
Inco	5569	$24⅜	24¼	24¼	— ½
IU Int	825	$14⅜	14¾	14⅜	— ¼
IPL A	6800	$18½	18½	18½	— ⅛
Ivaco	300	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Kaiser Re	1300	$33½	33	33	— ½
Kiena	2600	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
LabattA	100	$24	24	24	+ ¼
Ladubor	25901	144	120	144	+24
LaVrdy	300	$9⅜	9¼	9¼	
LoblA	215	420	420	420	
Lynx Exp	5550	50	47	50	+4
MB Ltd	6225	$28⅜	28⅛	28¼	
Mass Fer	1770	$12⅛	12¾	12⅞	
Massval	4250	20	20	20	+2
Mercantl	250	$16⅜	16⅜	16⅜	
Miccrt	95000	85	85	85	+85
Midepsa	1500	23	23	23	−7
MolsonB	925	$25¼	25¼	25¼	−1
Moore	1600	$38⅞	38⅜	38⅞	+ ¼
Muscoch	20750	105	100	100	+5
NfldTel	300	$13⅜	11¼	11¼	
Ninsco	6000	45	44	44	−1
Normick	1144	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Noranda	14385	$18¼	17¾	17¾	— ¼
Norcen	11715	$30⅜	29½	29⅜	— ⅜
Norsemn	300	105	105	105	+5
Nor Tel	236	$51	51	51	+1½
Old Can Inv	748	96	96	96	−4
Petrofina	1650	$46	45½	46	+2
Provigo	200	$27¾	27½	27½	
Quebecor	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
QueT55pr	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
QueUran	3500	10	10	10	−1
Queenstn	45100	140	120	140	+25
Redpath	200	$14⅛	14	14⅛	— ⅜
Reed Pap A	180	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
RioAlgom	144	$31⅞	31⅞	31⅞	+ ⅛
Rolland	370	$10¼	10⅛	10¼	— ⅛
RonaldFd	100	$20½	20½	20½	
RothmBp	125	$15¼	15¼	15¼	
RoyalBank	714	$41⅜	41¼	41⅜	— ¼
R Trco A	153	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
ScottA	200	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ¼
ScotYork	300	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Seagram	1075	$43½	43	43½	+1⅜
ShellCan	14020	$31	29⅞	29⅞	— ⅜
SilStack	7500	460	440	455	−5
SimSrsB	13550	$8	8	8	
Stafrd	11300	250	246	246	−4
StelcoA	5125	$29⅛	28⅜	29	+ ⅛
SteinbgA	100	$27⅛	27⅛	27⅛	— ¼
Talismn	22500	55	48	55	+1
Texaco	150	$82½	82½	82½	+2¼
Texasgulf	3000	$35	34⅞	35	+ ⅛
Tor Dm Bk	400	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅛
Tot Pet A	3260	$29¼	28⅜	28⅝	+ ¼
Tot Pet wt	500	$18½	18½	18½	−1
Tr Can PL	6190	$23⅜	23¼	23⅜	+⅛
Trsmount	270	$10½	10½	10½	
TrizecCrp	5000	$23½	23½	23½	+ ⅛
TGCrt	4385	130	130	1,130	
UnigescoA	2900	360	350	355	+10
UnigescoB	2133	270	270	270	+5
Union G A	603	$11⅞	11⅞	11⅞	
UAP In A	3000	$21	21	21	+1
Velcro	900	$15¼	14¼	15¼	
Wabasso	600	$12	11½	12	+ ⅜
WjaxA	200	$17¼	17¼	17¼	+ ½
WalkA	2275	$51½	51¼	51½	+ ½
WebbKnep	950	180	180	180	−10
WcoastTra	4967	$15¾	15⅜	15⅜	
WcoalWt	4200	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
YorkLam	2800	180	180	180	+5
Zellers pr c	100	$39	39	39	−1
Ziehart	200	190	190	190	+15

Total: 1,106,858

Trust Unis

BM—RTun	403	$10⅜	10⅜	10⅜
C Rlty un	100	$7¾	7¾	7¾

fonds mutuels

AGF Group		Investors Group	
Amer Grwth	6.56	yBond	4.88
Cdn Gs Egy	6.78	yDividend	8.39
Cdn Sec Gth	9.03	yGrowth	15.20
Cdn Trusteed	4.38	yInternatnl	8.06
Corp Invest	7.31	yJapan	12.27
Corp Inv Stk	9.80	yMortgage	4.79
GwthEquity	16.30	yMutual	7.07
Japan	13.95	yProvidt Stk	7.88
nMoney Mkt	10.00	yRetiremnt	9.25
OptionEquity	4.66	ynJones Hwrd	7.34
Special	7.22	Principal Gr	
All Canadian Grp		yCollective	10.84
yCompound	7.81	yGrowth	6.88
yDividend	8.04	yVenture	5.90
yNorthn Egy	5.53	yBond	3.05
yRevenueGth	4.53	Prudential Gr	
4000	5.30	Growth	8.98
Bolton Tremblay		Income	5.05
Cda Cumul	10.08	ySask Dev Fd	5.06
Income Fund	9.87	Scotiafund Gr	
Internatnl	9.76	Scotiafund	1.42
Pld Resourc	9.02	Scotiafd Mtg	.99
Taurus	11.38	TempletonGth	7.63
Calvin Bullock Gr		United Bond Share	
Acrofund	2.00	RoyFund	10.49
Banner Fund	4.97	RoyFnd Inc	4.92
CIF	5.82	Universal Group	
CIF Income	10.24	Equity	14.48
Cambridge Group		Income	4.83
yIntl Energy	3.38	yInternatnl	5.90
yIntl Growth	5.64	Resource	6.85
yIntl Income	4.05	Non-Members	
yNat Res Gth	5.57	nyAltamira Fd	6.57
yUnivest	6.94	Assoc Inv	8.58
yGrowth	8.83	yBeaubran	5.61
CSA Mgmt Gr		Ciag Group	
Goldfund	7.81	yCo-Opera	13.34
Goldtrust	3.95	yLandmark	15.60
Confed Group		Canagex Gr	
Dolphin Eqty	7.94	yBond	9.28
yDolphin Mtg	4.95	Fund	14.47
Cundill Group		Internatnl	10.00
Security	10.03	yMortgage	9.96
Value	8.05	yCapitalGrth	14.86
Eaton-bay Group		xChase	7.18
Commwth	20.50	ynComCp Mtg	9.96
Dividend	5.18	Desjardins Gr	
Growth	15.37	yCanadian	11.26
Income	4.32	yHypotheq	4.24
Internatnl	14.81	yInternatnl	10.83
Leverage	6.78	yObligatns	4.92
Venture	6.76	yQuebec	5.65
Viking	7.87	nySpec	8.47
Guaranty Trust Gr		Dixon Krog Gr	
ynInvEquity	11.25	Dixon, Krog	13.53
ynInvIncome	4.17	Heritage	3.92
ynMortgage	9.84	yDominComp	12.41
Guardian Group		yDominEqui	13.92
Enterprise	11.31	Dreyfus Group	
GIS Comp	15.94	Inc	13.71
GIS Income	4.36	xInternatnl	18.72
yGrwth Fnd	15.83	ynDynamic	13.58
North Amer	6.30	ynExecutvIntl	1.40
Mutual Acu	7.05	xFid Trend	28.22
Mutual Inc	6.58	nFirstCdnMtg	9.99
Sec Income	9.59	Fiscon Fund	6.36
World Equity	5.78	nHarvard	10.94

Richard Jean, c.a.
comptable agréé
2285 rue Girouard, Saint-Hyacinthe
tél. 774-0722

CIS 2000
773-3633
773-3649
CENTRE D'INFORMATIQUE SERVICA 2000
SYSTÈMES COMPTABLES MÉCANISÉS SUR ORDINATEUR
J.-C. Nicaise, dir.
1225 DES CASCADES, S. 105 ST-HYACINTHE, P.Q.

NOUVELLE ÉMISSION:
Ville de Trois-Rivières Ouest
11%
VILLE DE GASPÉ
6 À 10 ANS
date de l'émission 9 octobre 79
Mcneil Mantha inc. Fondée en 1930
Robert Rousseau
3725 boul. Laurier, Douville
Tél.: 773-1520
Bur.: 1-845-8201

MARCHÉ N. CÔTÉ INC.
773-9731
Le roi du boeuf
955 DE LA BRUÈRE
Livraison dans tout Saint-Hyacinthe
STEER ROUGE A-1
Valide du 19 septembre au 22 septembre 1979

RÔTI DE CÔTES CROISÉ Rouge A-1 $2.09 lb
Steak faux filet Rouge a-1 $3.99 lb
Boeuf Haut Côté Rouge A-1 $1.59 lb
BOEUF HACHÉ mi-maigre 20 lbs et plus $1.79 lb
Nous vendons que du Boeuf de Marque Rouge - Vous ne pouvez pas vous tromper

RÔTI DE BOEUF ET STEAK
Pointe de surlonge complète de 12 à 14 lbs Rouge A-1 $2.59 lb
CRETON BILOPAGE $1.59 lb

POUR VOTRE CONGÉLATEUR
Demi boeuf Rouge A-1 ..... 1.59 lb
Derrière de Boeuf Rouge A-1 ..... 1.89 lb
Devant de boeuf rouge A-1 ..... 1.34 lb
Poulet, utilité 5 à 7 lb, empaquetage de 6 ..... 89 ¢ lb
Fesse de porc frais ..... 1.05 lb
Epaule de Porc frais ..... 99 ¢ lb
Ce prix comprend l'emballage, le dépeçage, la congélation rapide
AVIS IMPORTANT chaque fois que vous achetez des viandes pour congélateur, exigez la congélation rapide. Un service offert gratuitement.

dépôts unique garantis
la caisse d'établissement de l'yamaska
taux d'intérêt
"Maximisez votre rendement"
à l'échéance
Chaque $1,000 = $1598.02
10 1/2 %
Intérêts réinvestis annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum $500.
RENSEIGNEZ-VOUS!
Communiquez avec: ANDRÉ LABBÉ
Directeur du Service Epargne et Placement
3955, BOUL. LAURIER, SAINT-HYACINTHE 774-4783
Appel à frais virés
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

Voici une assurance qualité sur votre prochaine maison neuve.

La certification de l'A.P.C.H.Q. vous assure que:

- votre dépôt est protégé jusqu'à $20,000;
- votre maison neuve est protégée contre tout vice caché pendant 1 an;
- votre maison neuve est protégée contre tout défaut majeur pendant 5 ans;
- votre maison neuve est bâtie par un constructeur compétent et solvable.

Seuls les constructeurs dûments accrédités auprès du Programme vous offrent cette protection.

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

(819) 825-5410 ou téléphonez sans frais à 1-800-361-5300

Participez au concours de l'A.P.C.H.Q.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Tous les écoliers du Québec (des niveaux primaire et secondaire) sont éligibles.
2. Les dessins présentés devront illustrer le thème "Ton chez-toi" (l'idée que le participant se fait de sa demeure; ce qu'elle est ou ce qu'elle devrait être).
3. Les participants sont divisés en deux (2) catégories: écoliers du niveau primaire et écoliers du niveau secondaire.
4. Dans chacune des catégories, il y a $2,500.00 en prix.
5. Un jury, composé de personnes choisies par l'APCHQ, déterminera les gagnants.
6. Chaque dessin doit être accompagné d'une formule de participation.
7. Aucun dessin ne sera accepté après le 31 octobre 1979, à 17h00.
8. Un participant ne peut présenter qu'un seul dessin.

PRIX À GAGNER Total: $5,000.00

	Participants du niveau primaire	Participants du niveau secondaire
1er prix:	$500.00	$500.00
2ème prix:	2 prix de $250.00	2 prix de $250.00
3ème prix:	4 prix de $125.00	4 prix de $125.00
4ème prix:	10 prix de $ 50.00	10 prix de $ 50.00
5ème prix:	20 prix de $ 25.00	20 prix de $ 25.00

CONCOURS DE DESSINS DE L'APCHQ
FORMULE DE PARTICIPATION

NOM DU PARTICIPANT _____

ADRESSE _____

_____ NO DE TÉL. _____

École actuellement fréquentée par le participant _____

Niveau primaire ☐ Niveau secondaire ☐

Poster votre dessin, accompagné de cette formule de participation à l'adresse suivante:

Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec
(Concours de dessins)
14, Elgin, Case Postale 26,
Place Bonaventure
Montréal, Québec H5A 1A2